



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE
RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITES
2024

RAPPORT MORAL

AGIR PARTOUT POUR LA DEMOCRATIE ET LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALES

Mesdames, messieurs, chères et chers collègues,

Notre Assemblée Générale se tient cette année en Gironde, et nous aurons le plaisir cet après-midi de visiter la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges. Nous remercions vivement les présidents, Daniel Delestre et Philippe Barbedienne, toute l'équipe de la Sepanso Aquitaine, ainsi que celle de la Réserve et sa conservatrice, pour nous accueillir dans un si bel endroit, aux portes de la métropole bordelaise et en pleine nature.

Merci à toutes celles et ceux qui participent aujourd'hui à notre AG, salariés et bénévoles, pour ce moment statutaire, signe de la vitalité démocratique de notre association, et de notre attachement à notre réseau France Nature Environnement, dont le président, Antoine Gatet, porte les valeurs, défend la démocratie environnementale, et par là même la démocratie, le droit de l'environnement et l'Etat de droit, principes qui nous lient, dans la diversité de notre confédération.

Merci au président du CESER Nouvelle-Aquitaine, Yves Jean, de sa venue, alors que les CESER, comme nombre d'autres instances, ont été attaqués et menacés de suppression en ce début d'année 2025.

Nous avons vécu une année 2024 mouvementée, sur tous les plans, géopolitique et démocratique. Les principes d'égalité, de décence et de respect de l'autre, ont été malmenés, ailleurs et ici. La science, les faits scientifiques, l'environnement, le droit de l'environnement, sont particulièrement visés. Nous avons subi ensemble, en fin d'année, une révision dans la précipitation de nos budgets, découlant d'une baisse de financement de nos partenaires institutionnels.

Je salue tout particulièrement notre directrice, Moea Lartigau, qui a su réagir avec une grande efficacité, en associant tous les directeurs et directrices concernés, avec l'appui du référent biodiversité Jean-Michel Passerault, et du trésorier Michel Galliot, pour aboutir à des décisions concertées et équitables, qui nous permettent de poursuivre nos actions pour la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. Merci également à Fabrice Micheau et Candice Millet, de Poitou-Charentes Nature, qui accompagnent la directrice sur l'animation des programmes de biodiversité portés par FNE NA.

Si la connaissance scientifique et l'expertise naturaliste se trouvent vilipendées et minorées, ignorées d'une grande partie du public et des décideurs, les 2èmes rencontres naturalistes régionales, organisées à Ménigoute pendant le FIF0 par la directrice, ont permis la démonstration éclatante de la richesse des actions, en biodiversité comme en éducation à l'environnement, menées par les associations du réseau : merci à Moea Lartigau et aux collègues du réseau ! Toutes ces actions ont aussi été valorisées dans la deuxième édition du livret biodiversité, pilotée par Jean-Michel Passerault et Serge Urbano, et finalisée grâce au dynamisme de Sarah Bouhier, première volontaire en service civique de FNE NA.

2024 a été une année fructueuse pour Sentinelles de la nature, piloté avec énergie et efficacité par Cathy Mazerm et Jules Boisseau, avec le soutien de FNE Limousin et plus particulièrement d'Anna-Lena Adam, qui entraînent les nombreux bénévoles dans le suivi des atteintes à l'environnement et dans les campagnes thématiques : haie, eau A sec,...Les webinaires restent des temps d'information et d'échanges très suivis et appréciés par un large public.

Le contentieux juridique se développe en partenariat notamment avec les associations du réseau, et les relations avec les Pôles régionaux spécialisés en matière d'atteintes à l'environnement se renforcent : merci à notre juriste, Jules Boisseau.

Les commissions thématiques ont été actives :

- Mer et littoral, avec Marie-Dominique Monbrun, ainsi que Pierrick Marion, qui a produit un cahier d'acteur pour « la mer en débat » axé sur l'importance de la biodiversité et la gouvernance de la planification maritime, avec l'expertise notamment de Laurent Soulier,
- Eau, avec un nouveau binôme référent, Magali Migaud et Jean-Pierre Georges, qui a mené une réunion régionale et impulsé une dynamique au groupe,
- Energie, avec deux journées de formation co-organisées avec FNE, faisant intervenir de nombreux partenaires, DREAL, AREC, avec comme référent Patrick Maupin,
- Déchets, avec là aussi un nouveau binôme référent, Jean-Pierre Thomas et Laurent Ratat, qui ont participé aux réunions du volet déchets du SRADDET.

Merci à tous les bénévoles référentes et référents qui contribuent au dynamisme de notre réseau, et aux représentantes et représentants dans les diverses instances où FNE NA siège : au CEN NA, à l'ARB NA, au CRB, au CRFB, à ATMO, au CRE, aux Agences de l'eau AG et LB, au SAGE Charente, à la CRSA, au GRAINE NA, au MANA,

Ils et elles travaillent à l'expression de nos positions et au maintien de notre représentation à sa juste place : merci !

Un mot particulier sur le CESER NA, où j'ai le grand plaisir de siéger, avec Sylvie Thomann et Dominique Nicolas. C'est un lieu de débat démocratique, de controverses et de réflexion sur l'avenir régional, passionnant. J'y anime la commission sur l'aménagement du territoire et la mobilité, où les points de vue différents sur le ZAN (zéro artificialisation nette), la place de la voiture en zones peu denses et celle des transports publics et leur financement, divergent, pour prendre des exemples récents. Argumenter et savoir entendre et comprendre les arguments de l'autre permet de mettre en pratique ce qu'est une démocratie vivante. Merci à son président, Yves Jean, de faire vivre le débat démocratique régional au sein de cette instance de 180 membres, dans leur différence et leur complémentarité.

Nous avons travaillé tout au long de l'année, dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement, au projet stratégique de FNE NA, validé à l'unanimité lors du CA de février 2025. Merci à celles et ceux qui s'y sont investis, beaucoup ou un peu, et qui ont contribué à donner une vision plus claire de nos objectifs prioritaires : notoriété, sécurisation des financements et des emplois, renforcement de l'efficacité militante, développement d'une stratégie juridique et engagement dans une démarche RSO (responsabilité sociale des organisations).

Nous aurons à déployer les axes de ce projet stratégique en 2025 et au-delà pour renforcer notre influence et notre impact sur la conduite des actions en Nouvelle-Aquitaine, et contribuer à un monde vivable dès aujourd'hui.

Merci à toutes et tous pour votre engagement, votre volontarisme et votre énergie positive !

La présidente, Isabelle Loulmet

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2024

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	2
NOTRE CONFEDERATION	5
SENSIBILISER ET INFORMER	7
FEDERALISME	15
CONVAINCRE ET DEFENDRE	16
BIODIVERSITE	16
AGRICULTURE	25
FORET	25
EAU	26
LITTORAL ET DOMAINE MARITIME	31
TRANSITION ENERGETIQUE ET DES TERRITOIRES	32
JURIDIQUE	38
SANTÉ – ENVIRONNEMENT	38
CESER NOUVELLE-AQUITAINE	37
RELATIONS EXTERIEURES	40
ANNEXES	46
Annexe 1 – 2024 : Liste des réunions auxquelles a participé ou organisé FNE Nouvelle-Aquitaine	46

NOTRE CONFEDERATION

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, c'est...

Une structure reconnue

- ➔ Une confédération créée en 2016 des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE)
- ➔ Une association reconnue d'intérêt général, agréée pour la protection de la nature au niveau régional depuis 2019 et habilitée depuis 2020 à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives

5 membres directs



LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT



Poitou-Charentes NATURE



CISTUDE



NATURE



PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

+ de 200 associations dans les 12 départements

150 salariées et salariés

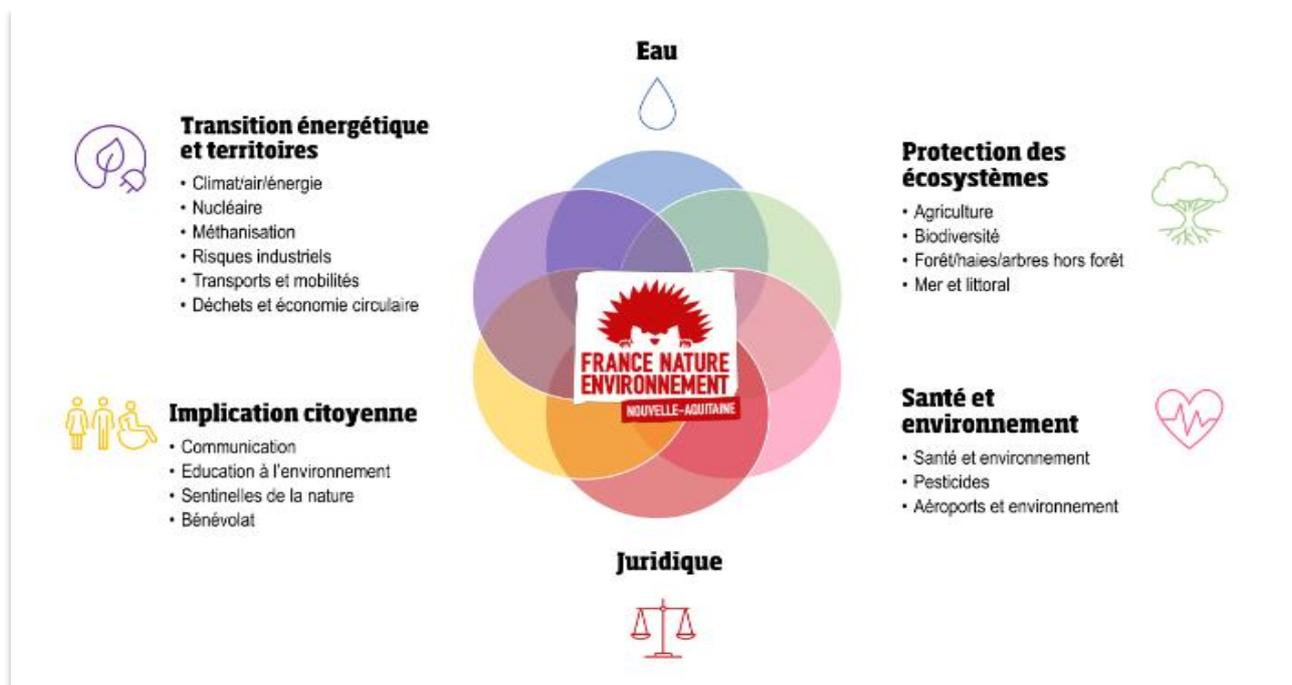
18 000 adhérentes et adhérents

Des personnes engagées

FNE Nouvelle-Aquitaine siège dans plus de 20 commissions et comités régionaux.

FNE Nouvelle-Aquitaine intervient dans le débat public.

FNE Nouvelle-Aquitaine travaille en réseaux, animés par des référents et référentes thématiques bénévoles, en lien avec les réseaux de France Nature Environnement et les équipes salariales de son réseau associatif.



FNE Nouvelle-Aquitaine porte des programmes de biodiversité et d'implication citoyenne.

FNE Nouvelle-Aquitaine est membre :

- ✦ De l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine
- ✦ Du Mouvement Associatif de Nouvelle-Aquitaine
- ✦ Du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
- ✦ Du GRAINE Nouvelle-Aquitaine
- ✦ D'ATMO
- ✦ De l'AFAC
- ✦ De l'AREC

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration est resté stable en 2024. Il se compose de douze personnes, quatre femmes et huit hommes.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
Mme Isabelle LOULMET	Présidente	16000 ANGOULEME	Poitou-Charentes Nature	Retraitée
M. Michel GALLIOT	Trésorier	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Vice-présidente	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M. Daniel DELESTRE	Vice-président	33000 BORDEAUX	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Pierrick MARION	Secrétaire	86280 SAINT BENOIT	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire adjoint	33480 AVENSAN	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
Mme Magali MIGAUD	Administratrice	79170 PERIGNE	Poitou-Charentes Nature	Sans emploi
M. Laurent SOULIER	Administrateur	64990 LAHONCE	Cistude Nature	Salarié
Mme Michèle BETIN	Administratrice	86480 ROUILLE	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraitée
M. Maxime BLANCHET	Administrateur	16170 ROUILLAC	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraité
M. Philippe BARBEDIENNE	Administrateur	33400 TALENCE	SEPANSO Aquitaine	Retraité

Liste des 12 administrateurs et administratrices en fonction au 31 décembre 2024

Quatre conseils d'administration ont été organisés en 2024 (6/02,30/04,25/09 et 11/12), dont deux en présence physique des membres, le 30 avril à Bordeaux et le 11 décembre à Fontaine le Comte, et deux en visioconférence.

Le Bureau s'est réuni à 15 reprises, toujours en visioconférence.

Les bénévoles, membres du conseil d'administration, référentes et référents, de FNE Nouvelle-Aquitaine ont poursuivi leur investissement dans les réunions internes, les commissions et comités institutionnels, et les réunions avec des partenaires externes, ainsi que leur travail préparatoire. Une partie de ces réunions se sont déroulées en visioconférence.

L'Assemblée générale a eu lieu au centre de la Loutre, à côté de Limoges. Le rapport moral s'est intitulé « garder le cap ». Dans un monde en transformations, la puissance de l'action collective nous anime, avec comme objectif la protection du vivant et l'amélioration de nos relations avec le vivant.

Isabelle Loulmet

EQUIPE

En 2024, Moea Lartigau, devenue directrice, et Jules Boisseau, juriste, ont mené un solide et important travail avec la montée en charge des différents programmes et une fin d'année chahutée par les incertitudes budgétaires liées à la situation nationale et régionale.

Isabelle Loulmet

SENSIBILISER ET INFORMER

LA LETTRE D'INFORMATION DE FNE NA

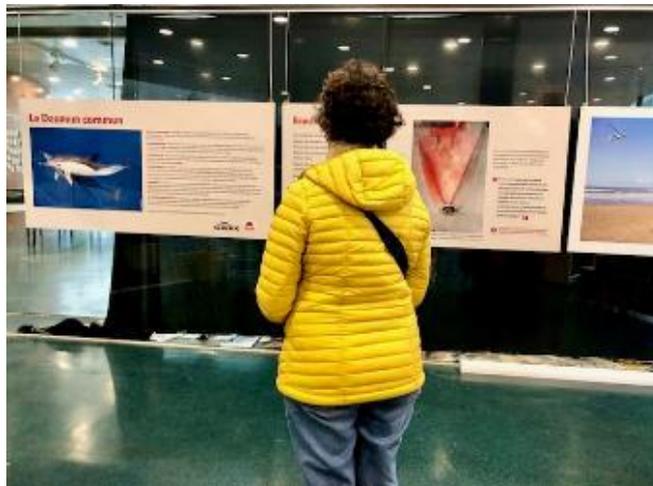
Les 6 Lettres d'information de 2024 mettent en lumière des actions, des campagnes, des contributions, des réunions, que FNE NA porte, et donne à voir des portraits très divers de bénévoles et salariés qui s'investissent au sein du réseau.

Le comité de rédaction est constitué de Moea Lartigau, Cathy Mazerm, Michel Galliot, Jules Boisseau et Isabelle Loulmet, et accueille chaque mois celles et ceux qui contribuent sur un sujet particulier.

Diffusée en interne, cette Lettre d'information est aussi envoyée à des partenaires institutionnels et associatifs.

Quelques exemples de communications dans les lettres d'informations en 2024 :

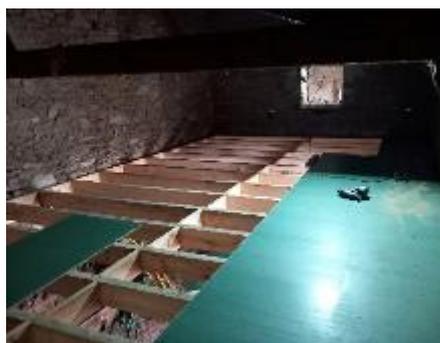
A La Rochelle, exposition "Indifférence" de FNE sur l'échouage des dauphins



Plan régional d'action des chiroptères : rénovation d'un bâtiment à Azay-sur-Thouet (79)



Avant



Pendant



Après

Serpents en Nouvelle-Aquitaine, les espèces s'effondrent



fne-nouvelleaquitaine.fr

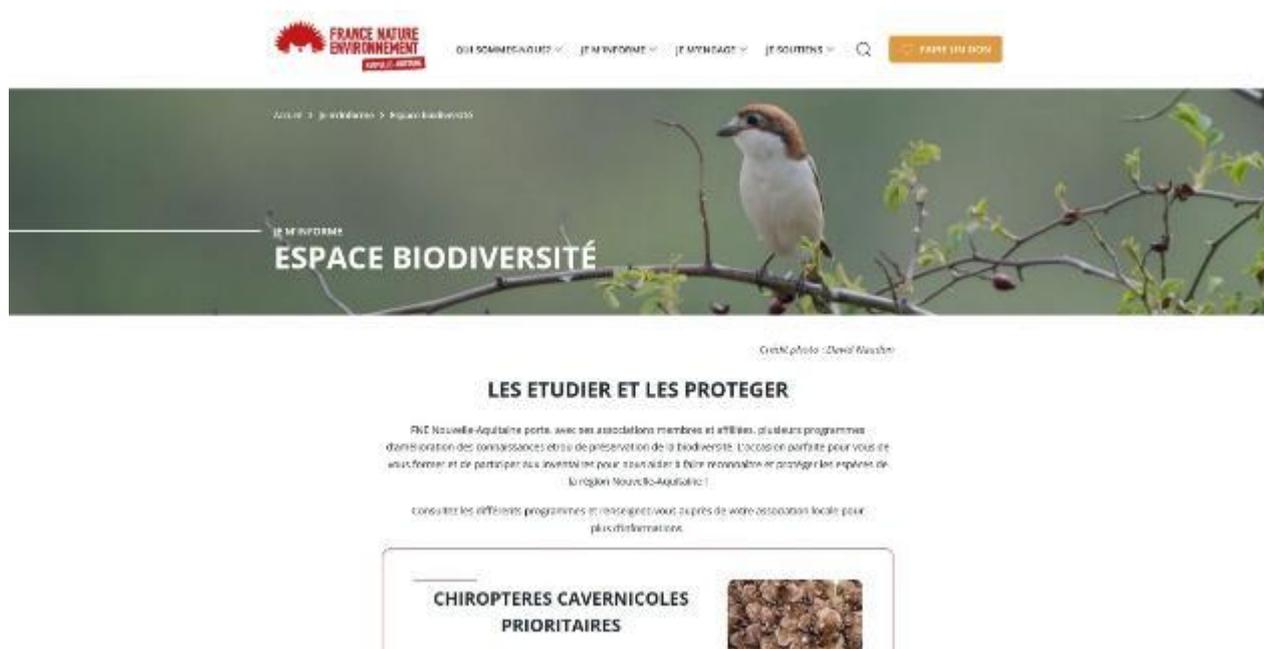
Isabelle Loulmet - Moea Lartigau

LE SITE INTERNET DE FNE NA

Le site internet est un moyen de communication et une vitrine importante pour FNE NA. Le site est hébergé sur la plateforme développée par FNE avec une présentation unifiée pour toutes les structures y adhérant. Le site est ainsi fiabilisé et sécurisé.

Le nombre de visites en 2024 a été de 10116 et 18727 pages ont été vues. Si le nombre de visites a été plus important qu'en 2023, il y a eu moins de pages visitées et une durée de connexion un peu plus faible. Cela s'explique par un nombre de nouvelles actualités bien plus faible qu'en 2023 : 25 contre 52.

Refonte de l'espace biodiversité du site internet de FNE NA



Fortes de leur expertise naturaliste, les associations territoriales du réseau de FNE NA, appuyées par de nombreux partenaires, mènent plusieurs programmes d'étude et de protection de la biodiversité sur la Région Nouvelle-Aquitaine.

La qualité et l'efficacité des actions mises en œuvre méritent que nous les valorisions et les portions à connaissance des citoyennes et citoyens.

L'espace biodiversité du site internet de FNE NA a ainsi fait peau neuve.

Michel Galliot et Moea Lartigau

LE LIVRET BIODIVERSITÉ

Forte de son réseau associatif naturaliste, FNE NA a souhaité le présenter à ses partenaires, mais également aux citoyennes et citoyens. Un livret de 11 pages avait été réalisé en 2023. Ce dernier a été agrémenté de 21 fiches actions. Ces fiches actions recensent des exemples de programmes réalisés par les associations du réseau FNE NA comme par exemple : le suivi et la protection des busards, la gestion de la réserve naturelle régionale de La Massonne, la réalisation d'un atlas des fourmis en Corrèze etc.



LE RESEAU ASSOCIATIF
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE
AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE

FICHE BIODIVERSITÉ

LE RÉSEAU FNE NA AU SERVICE DU VIVANT

21 

TOUT MILIEU TERRESTRE

RÉALISATION D'UN ATLAS DES FOURMIS EN CORRÈZE



La Société Entomologique du Limousin (SEL) a été créée en 1986. Elle compte aujourd'hui deux salariés spécialisés dans les coléoptères, papillons de jour et orthoptères. Suite à l'installation dans le département de la Corrèze de Philippe Wegnez, myrmécologue belge de renom et adhérent de la SEL, un projet d'Atlas des fourmis de Corrèze est né, en partenariat avec la SEL et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Corrèze et avec le financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Les adhérents ont été sollicités pour être formés et participer aux sorties. Sur le terrain, de nombreux milieux ont été inspectés, tous susceptibles d'accueillir des espèces. Pour trouver les fourmis, de nombreuses méthodes sont utilisées : à vue, battage, fauchage, tamisage, retournements de pierres, d'écorces, de bois mort.



Credit : Frédéric Clissard / Société Entomologique du Limousin



Crédit : Frédéric Clissard / Société Entomologique du Limousin

Une attention particulière était nécessaire pour détecter les espèces de très petite taille ou les espèces parasites. La détermination des fourmis a été réalisée par Philippe Wegnez, soit directement sur le terrain (lorsqu'il était présent), soit par prélèvements d'individus.

Résultats : plus de 90% des 268 mailles (5x5 km) ont été visitées. En 2019, il n'y avait que 23 données pour 22 espèces de Fourmis, en 2023, près de 5000 données pour 83 espèces. Un chiffre remarquable dû aux influences variées dont profite le département (sol calcaire et climat chaud de la région de Brive, sol acide et climat froid du plateau de Millevaches).

L'Atlas sera disponible en fin d'année 2024 sous format numérique.

La Société Entomologique du Limousin a pour objet de rassembler les personnes intéressées par l'étude et la protection des insectes et autres arthropodes du Limousin ainsi que par la préservation des habitats naturels de ces espèces.

32 

Société Entomologique du
Limousin
contact@selweb.fr
www.selweb.fr

Partenaires techniques et financiers :



ORGANISATION DES DEUXIEMES RENCONTRES NATURALISTES EN NOUVELLE-AQUITAINE

La deuxième édition des rencontres régionales naturalistes a eu lieu le 31 octobre 2024 à Ménigoute (79) dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique.

De nombreux projets naturalistes des associations du réseau de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine ont été présentés à plus d'une centaine de personnes.

Cette journée a été une belle réussite, à la fois pour sensibiliser les citoyennes et citoyens aux enjeux de la biodiversité, mais également pour valoriser le vaste travail réalisé par les salarié.es et bénévoles des associations de protection de la nature.

LES RENCONTRES NATURALISTES EN IMAGES



Moea Lartigau

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

2024 a été une année de consolidation pour les 4 axes du programme Sentinelles de la Nature coordonné en région Nouvelle-Aquitaine par FNE NA :

1 - Le traitement des alertes avec les référents bénévoles effectué par les bénévoles, aidés ponctuellement par le juriste de l'association. Cette année 429 alertes de dégradation ont été reçues et toutes ont été traitées. 119 alertes sont classées en objectif atteint et partiellement atteint. Pour 197 autres alertes : création, en cours de démarche, en cours d'analyse, demande d'information. 101 alertes closes par manque d'info, absence d'enjeux, atteinte licite, hors statut. Et 12 objectifs non atteints.

Le traitement se fait en bonne entente avec les collectivités territoriales et les administrations compétentes, les bénévoles sont régulièrement accompagnés pour les rencontrer et échanger sur les manières d'être relai local de leur action publique d'intérêt général. Plusieurs services ont été rencontrés pour leur présenter le travail réalisé par les bénévoles, les outils utilisés ainsi que la robustesse de la méthode (OFB 33, OFB 79, DDT 79, DDTM 17, DREAL 33, COLDEN 86, COLDEN 19, PRE Limousin, ...). Ces réunions de valorisation sont à continuer en 2025 au vu des bons résultats apportés.

2 – La valorisation des initiatives favorables a encore été une composante importante de Sentinelles de la Nature, permettant de faire connaître les actions favorables à la nature et à l'environnement portées par les acteurs de la Nouvelle-Aquitaine. Le lien avec les acteurs agissant en faveur de l'environnement s'est assuré par la prise de contact téléphonique avec de nombreux acteurs durant la première moitié de l'année afin d'échanger avec eux sur la manière dont ils souhaitaient voir leurs actions favorables valorisées sur Sentinelles.

Au total en 2024 ce sont 40 initiatives favorables qui ont été reçues, dont 36 ont été publiées au total après vérification des critères d'initiatives réelles et impactantes par les référents bénévoles et les salariés.

Plusieurs acteurs cherchant à valoriser des actions favorables ont également été rencontrés afin de partager nos méthodologies et notre retour d'expérience : l'Office Français de la Biodiversité OFB, dans le cadre du projet de recherche de solutions fondées sur la nature (LIFE Artisan) le 24 juillet 2024, et l'Agence régionale de biodiversité Nouvelle-Aquitaine lors des rencontres régionales naturalistes le 31 octobre 2024.

3 – Trois campagnes thématiques Sentinelles ont été menées en 2024.

D'abord la campagne « Mobilisons-nous pour les haies » qui assure un suivi participatif des initiatives favorables en faveur de la haie. 4 webinaires ont été réalisés (lancement de la campagne, agir pour les ripisylves, l'entretien des haies et la protection juridique).

Puis la campagne « A SEC ! » qui assure un suivi participatif des cours d'eau à sec. Les données collectées sont versées à l'OFB afin de contribuer au suivi des étiages.

Enfin la campagne Sentinelles de la Nuit sous un format nouveau facilitant l'action des bénévoles, avec 5 webinaires mettant l'accent sur les problématiques liées à l'éclairage des cours d'eau.

4 – Plus de 20 Ateliers Sentinelles ont réuni plus de 400 personnes, permettant aux bénévoles et à toute personne de se former sur des aspects juridiques et environnementaux autour de sujets comme l'urbanisme, les déchets, l'accès à l'information, les haies, les espèces protégées ou encore les pesticides.

FNE NA remercie tous les bénévoles et toutes les associations engagées à ce jour, dans ce programme de protection de la nature et encourage les autres à les rejoindre !



Ce programme participatif en faveur de la nature porté par notre mouvement FNE nous permet de répondre à des enjeux essentiels de meilleure connaissance des atteintes et initiatives favorables à la nature, de sensibilisation/formation des néo-aquitain(e)s (notamment au travers des ateliers proposés) mais également de médiation environnementale. Il permet à tout un chacun d'agir au plus près de son lieu de vie.

C'est également un outil coopératif qui professionnalise notre action et dynamise notre réseau, que ce soit en infra-régional ou au national : mutualisation de nos outils et méthodologies, échanges et partenariats avec les autres régions engagées, partenariats techniques et financiers qui en découlent.

Programme réalisé en partenariat avec FNE, FNE Occitanie-Pyrénées, FNE Limousin et SRL.

Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Fonds de développement de la Vie Associative et l'Office Français de la biodiversité.

Jules Boisseau et Cathy Mazerm

TENUE DE STAND

Participation au Festival International du Film Ornithologique

Le Festival International du Film Ornithologique a lieu chaque année sur la commune de Ménigoute dans les Deux-Sèvres (79). C'est l'un des événements mondiaux majeurs du cinéma animalier. Des milliers de personnes investissent les lieux afin de participer à des sorties nature, des ateliers, découvrir des films naturalistes du monde entier et discuter avec des acteurs impliqués dans la protection de la nature.

Le Festival International du Film Ornithologique a eu lieu du 29 octobre au 3 novembre 2024.

FNE Nouvelle-Aquitaine, avec Poitou-Charentes Nature, a mis à l'honneur toutes les actions que mène le réseau des associations de FNE NA pour la préservation de la biodiversité. Les salarié.es ont également présenté les différents positionnements pris par FNE NA.



Moea Lartigau

Participation aux assises nationales de la biodiversité

Les assises nationales de la biodiversité ont eu lieu le 18 et 19 septembre à l'espace Encan à La Rochelle. FNE Nouvelle-Aquitaine a mis à l'honneur toutes les actions que mène le réseau des associations de FNE NA pour la **préservation de la biodiversité** que ce soit l'étude des conditions de vie des chauves-souris, les actions de protection de ces espèces lors de la rénovation d'ouvrages d'arts par les collectivités ou de bâtiments chez des particuliers, les recherches de couples de Courlis cendré afin de protéger les nichées, les actions en faveur des moules d'eau douce de Nouvelle-Aquitaine, aboutissement de 4 années d'études, ou la détermination des micromammifères dans les restes de repas de chouettes afin de déterminer leur présence sur les territoires, comment vous pouvez devenir actrice et acteur de la conservation de la nature avec le programme Sentinelles de la nature ...

Moea Lartigau

FEDERALISME

FNE

Deux conférences des présidences organisées par FNE ont eu lieu le 19 avril et le 25 octobre, en mixte (présentiel à Paris et visioconférence).

Isabelle Loulmet a participé à Paris à la réunion du 19 avril : échanges sur l'actualité des membres, sur l'actualité nationale, point sur les élections européennes, sur la campagne sobriété et sur les projets nationaux dont Sentinelles de la nature.

Le 25 octobre, Cathy Mazerm a participé en visio-conférence : échanges sur le programme Sentinelles de la nature, sur la complémentarité des réseaux FNE et LPO, sur les menaces grandissantes envers les bénévoles et les salariés, sur une réflexion visant à changer le format des conférences des présidences.

L'assemblée générale s'est déroulée les 14 et 15 juin à Marseille.

La modification du barème des cotisations des membres de FNE a été votée. FNE NA a voté contre, regrettant le manque de débat interne sur ce sujet.

Beaucoup d'échanges sur la mobilisation de FNE lors des campagnes électorales pour les élections législatives ont donné lieu à l'adoption d'une déclaration.

Cathy Mazerm et Isabelle Loulmet

SEMINAIRE DES DIRECTEURS DE FNE

La coordinatrice a participé aux séminaires des directeurs les 30 et 31 mai, puis le 20 et 21 novembre. Les thèmes abordés lors de ces réunions sont ensuite retranscrits dans le réseau associatif ou auprès des bénévoles.

Les demandes du réseau sont également transmises à FNE, telles que des demandes de formation, des problématiques environnementales.

Moea Lartigau

PARTICIPATION A UNE JOURNEE ENERGIE ORGANISEE PAR FNE

France Nature Environnement (FNE), en partenariat avec l'ADEME, avait lancé un appel à manifestation d'intérêt lancé en début d'année 2024 afin que le réseau des associations de protection de l'environnement de FNE organise des journées sur les enjeux des énergies renouvelables.

Le juriste et le référent énergie de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, étaient présents à cette journée. L'ensemble des autres fédérations régionales étaient également représentées.

FNE a rappelé sa position d'un mix énergétique proposant 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050.

Les associations ont ensuite présenté les webinaires et ateliers sur le solaire photovoltaïque, la méthanisation et les ateliers sur l'éolien offshore qu'ils ont organisés.

Moea Lartigau et Patrick Maupin

LE RESEAU DES DIRECTEURS ET COORDINATEURS DES ASSOCIATIONS ADHERENTES ET AFFILIEES DE FNE NA

Créé en 2018, le réseau des directeurs et directrices des associations adhérentes et affiliées de FNE NA s'est réuni deux fois en 2024, en présentiel et sur la journée entière, le 18 juin et le 17 septembre.

Les comptables, responsables administratifs et financiers ont été invités lors de la journée du 17 septembre.

Les différents sujets abordés ont été les suivants : tour d'actualités des associations, ressources humaines, fiscalité, financements, partenariats, lien fédéral : les demandes des associations à faire remonter au national lors du séminaire des directeurs et information sur les actions de FNE qui pourraient intéresser le réseau.

La matinée du 17 septembre a été consacrée à la thématique de la Responsabilité Sociétale des Organisations pour les directeurs et directrices. Le Groupe ornithologique a fait part de son retour d'expérience sur la mise en place de ce dispositif en son sein.

Les comptables ont réalisé une réunion à part afin de faire des retours d'expériences et d'échanger leurs pratiques.

Isabelle Loulmet et Moea Lartigau

CONVAINCRE ET DEFENDRE

BIODIVERSITE

Référent : Jean-Michel Passerault – Co-pilotes : Nicolas Cotrel et Gabriel Metegnier

Commission biodiversité

La commission biodiversité est le lieu d'échanges à la fois sur les programmes de FNE NA et sur les points d'actualités concernant la biodiversité. En 2024, la commission biodiversité a été réunie 3 fois, en février, juin et décembre.

La commission de février (12 participants) a permis de faire un point sur les programmes (bilans 2023, actualités 2024 et poursuite sur les programmes Chiroptères cavernicoles, Plan Régional d'Actions

Chiroptères, Mulettes, Micromammifères, Courlis cendré, Vieux arbres). Lors de cette réunion, la commission a validé le principe de nouvelles fiches accompagnant le livret biodiversité. Elle a également validé une note de positionnement sur l'accélération des EnR. Enfin, un point a été fait sur l'éolien en mer, ainsi que sur nos partenariats ARN NA et CEN NA.

La commission de juin (11 participants) a été surtout consacrée aux programmes, en particulier aux questions relatives aux financements permettant d'assurer leur mise en œuvre.

La commission de décembre (12 participants) s'est transformée en réunion de crise compte tenu des annonces de baisse des financements de la Région, s'ajoutant aux incertitudes concernant ceux de l'état. Les différentes hypothèses ont été travaillées, la commission proposant de recourir au FEDER pour éviter ou réduire l'autofinancement nécessaire aux programmes.

Jean-Michel Passerault



Comité régional Biodiversité

Le Comité Régional Biodiversité a été renouvelé au premier semestre 2024. Pour rappel, FNE NA dispose de 3 sièges au CRB (les 3 fédérations des ex-régions disposant de 2 sièges chacune).

La première réunion, prévue en juin, a été reportée en raison des législatives anticipées. Le CRB s'est tenu en juillet, et a traité de trois dossiers : la modification du SRADDET ; la présentation de l'ARB NA ; l'articulation entre la Stratégie nationale biodiversité et la Stratégie régionale biodiversité.

Jean-Michel Passerault

Faune Nouvelle-Aquitaine

Le comité de pilotage de Faune-Nouvelle Aquitaine est le lieu où sont abordées les questions relatives au fonctionnement en région des sites du réseau Faune-France (Biolovision). Le comité de pilotage de Faune-Nouvelle Aquitaine était aussi un lieu d'échanges entre le réseau LPO et le réseau FNE sur la question des données naturalistes et leur valorisation. Le comité de pilotage n'a pas été réuni en 2024.

Sur le terrain, les sites miroirs ont été progressivement déployés, et les anciens vont fermer progressivement.

Jean-Michel Passerault

Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel

Le comité d'animation du SINP en région ne s'est pas réuni en 2024. Ce comité permet d'avoir des informations sur le fonctionnement des deux plateformes régionales (FAUNA et le CBN) du SINP. Les référentiels de sensibilité des espèces (fixant la liste des espèces pour lesquelles les données d'observation sont soumises à des restrictions de diffusion) sont en cours de mise à jour pour certains.

Jean-Michel Passerault

LES PROGRAMMES RÉGIONAUX BIODIVERSITÉ

Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine

Ce programme d'ampleur, porté par FNE NA, financé par la DREAL (Fonds verts) et la Région NA, mobilise l'ensemble des structures de Nouvelle-Aquitaine œuvrant pour les chiroptères.

Plus de 150 personnes (bilan provisoire) ont participé à ce programme en 2024, principalement sur les actions de terrain (comptages été/hiver et opérations de capture). Au total, ce sont plus de 800 personnes qui ont contribué à ce programme depuis 2016.

L'hiver 2023-2024, plus de 700 sites différents ont pu être prospectés (bilan provisoire), permettant de dénombrer plus de 70 000 chauves-souris (toutes espèces confondues). Ces comptages permettent chaque année de contrôler les espèces marquées à l'aide de transpondeurs (grand rhinolophe, Murin à



oreilles échanquées et Minioptère de Schreibers), mais aussi et surtout de suivre l'évolution des populations. Ainsi, la Nouvelle-Aquitaine accueille plus de 25% des effectifs de Grand rhinolophe en hiver en France avec plus de 25 000 individus. L'effort de contrôle déployé a permis de « scanner » près de 40 000 Grands rhinolophes dans plus de 670 sites d'hibernation répartis au sein de 27 départements de France.

Concernant l'été 2024, près de 200 colonies de mise bas (bilan provisoire) des différentes espèces ciblées par le programme ont été dénombrées en Nouvelle-

Aquitaine permettant de comptabiliser près de 65 000 chauves-souris. Là encore, ces suivis coordonnés à l'échelle de la région permettent de suivre et d'évaluer l'évolution des populations.

En 2024, les opérations de capture afin de réaliser des prélèvements biologiques et de poursuivre le marquage individuel se sont réalisées au sein de 25 sites (28 opérations de capture).

Au total, 4 307 chauves-souris ont été capturées permettant le marquage individuel de 940 Grands rhinolophes, 1 883 Minioptères, et de 393 Murins à oreilles échanquées.

Ce programme collabore avec différents laboratoires de recherche, dont le LBBE de l'université de Lyon qui en est le partenaire historique, tout comme le CEBC-CNRS/ULR à Chizé.

Différents travaux sont en cours et concernent l'analyse de l'incroyable jeu de données de « Capture-Marquage-recapture » obtenu chez le Grand rhinolophe, l'éco épidémiologie (dont les coronavirus avec l'Institut Pasteur), la toxicologie, les déplacements et l'écologie du paysage. Sur ce dernier point, un travail de thèse s'est achevé et les publications ont été soumises.

Pour 2025, l'objectif est toujours de poursuivre les comptages coordonnés en hiver et en été, seuls capables de produire des tendances à long terme des populations.

Concernant les opérations de capture, il s'agit désormais d'assurer le suivi des principales colonies de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées, notamment en poursuivant la maintenance des lecteurs automatiques installés dans les colonies et permettant de contrôler les individus marqués. Grâce au développement de nouveaux partenariats, FNE NA, de par son expérience, est désormais impliquée dans un nouveau programme d'ampleur de recherche en épidémiologie, à l'échelle européenne (programme OneBAT) porté par l'institut de virologie de Venise. Il vise à étudier plus précisément les virus présents chez le Minioptère de Schreibers, espèce en danger critique d'extinction en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les mécanismes de transmission, leurs rôles dans la conservation de l'espèce et leurs implications pour la santé humaine.

Ce programme se réalise en France en partenariat avec l'Institut Pasteur, l'ANSES Nancy, le LBBE de Lyon, (FNE NA, LPO Auvergne Rhône-Alpes, CEN PACA, Groupe Chiroptères de Provence, Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon, ANA-CEN Ariège).

Ce travail est coordonné par Nature-Environnement 17 et porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO France, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, le Groupe Chiroptères Aquitaine, le CEN Aquitaine, Cistude Nature, le Labex ECOFECT (université Lyon I), le CBGP/INRA de Montpellier, et le CEBC-CNRS/ULR.

Projet financé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

Maxime Leuchtmann

Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Depuis 2018, FNE NA anime et pilote la mise en œuvre des actions du PRAC Nouvelle-Aquitaine. L'animation du PRAC NA est financée par la DREAL. La mise en œuvre de ses actions est financée par la Région, la DREAL et les Fonds Vert.

L'année 2024 constitue la 6^{ème} année de mise en œuvre des actions du PRAC NA. Les actions réalisées sont les suivantes :



Rénovation afin de préserver une colonie de Grand Rhinolophe – Crédit photo : DSNE

- ✦ Amélioration des connaissances sur la Noctule commune
- ✦ Formation/sensibilisation à la veille sanitaire des chauves-souris auprès du centre de soins de la faune sauvage de Charente Nature,
- ✦ Intégrer les chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablissement des corridors écologiques ;
- ✦ Contribution à la stratégie nationale des aires protégées pour les sites majeurs à chiroptères ;
- ✦ Déploiement de l'opération « refuge pour les chauves-souris » et aménagement pour la conservation de colonies ;
- ✦ 2 moments de formation sur la rénovation thermique en lien avec la DREAL et France Renov, prise de contact avec un bailleur social, élaboration d'une plaquette pour la prise en compte de la biodiversité dans les bâtiments, création d'une grille d'analyse sur la prise en compte des chiroptères dans les projets d'aménagement pour les instructeurs et instructrices du Conseil Régional,
- ✦ Prise de contact avec les services ouvrages d'arts des collectivités pour la mise en place de partenariats sur la prise en compte des chiroptères dans les ouvrages d'arts ;
- ✦ Réalisation de formations à l'expertise des chiroptères dans les ouvrages d'arts à destination des bénévoles et de syndicats mixtes ;
- ✦ Poursuite des échanges avec les acteurs de la gestion forestière avec les acteurs locaux et formation dans les lycées de la filière forestière ;
- ✦ Organisation de la 3^{ème} édition des rencontres régionales chiroptères les 29 et 30 Novembre, 16 présentations et une centaine de personnes participantes ;



Crédit photo : Candice Millet – Poitou-Charentes Nature

- ✦ Organisation de la 11^{ème} édition du stage régional Nouvelle-Aquitaine sur l'écologie acoustique des chiroptères d'Europe au Château de Varaignes (24), organisé par Charente Nature.



Les chauves-souris des ponts de Charente

Formation à l'expertise des enjeux chiroptères des ouvrages d'arts

06 mai 2023 - Angoulême



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Crédit photo : Charente Nature

Le PNA en faveur des Chiroptères a été validé en 2016 par l'Etat. Ce PNA, d'une durée de 10 ans (2016-2025) est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN). Sa déclinaison en Nouvelle-Aquitaine est pilotée par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Le PRAC NA a ainsi été validé en décembre 2018. Son animation territoriale a été déléguée au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'ex Aquitaine, au GMHL pour l'ex Limousin et à Charente Nature pour l'ex Poitou-Charentes (puis à Charente Nature à partir de 2023).

Salariés référents : Anthony LENOZAHIC, Denis VINCENT et Manon DEVAUD

Anthony Lenzahic, Candice Millet, Denis Vincent, Manon Devaud et Moea Lartigau

Mulettes en Nouvelle-Aquitaine



L'année 2024 marquait la fin du programme « Mulettes en Nouvelle-Aquitaine », débuté en 2020 et soutenu financièrement depuis son lancement par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Il a été réalisé sous l'égide de FNE Nouvelle-Aquitaine et coordonné par Vienne Nature avec la participation des associations de protection de la nature des territoires du Poitou-Charentes (Vienne Nature, Charente Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17 et la LPO), du Limousin (Limousin Nature

Environnement) et d'Aquitaine (Cistude Nature).

Au cours de ces 5 années, les associations ont su insuffler une dynamique importante autour de cette thématique, ce qui a permis d'une part d'améliorer les connaissances sur la répartition des Mulettes et d'autre part de mettre en place des actions de partenariat avec les acteurs locaux (OFB, Fédération Française d'Études et des Sports Sous-Marins – Comité Subaquatique Nouvelle-Aquitaine, CEN NA, syndicats de rivières, FDAAPPMA) pour une meilleure connaissance du statut des mulettes en Nouvelle-Aquitaine.

Même si la connaissance a progressé et a permis d'identifier des masses d'eau à forts enjeux mulettes dans la région, les résultats ont également mis en évidence que près de 75 % des masses d'eau de Nouvelle-Aquitaine n'ont pas encore fait l'objet d'inventaire.

Initié en 2023, l'année 2024 a été principalement dédiée à la fin de la rédaction puis la validation d'un Plan Régional d'Actions en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine (PRAM-NA) sur la période 2024-2034. Il a été présenté et validé par le CSRPN de Nouvelle-Aquitaine le 6 juin 2024 ce qui lui donne une reconnaissance officielle par les services de l'Etat et de la Région. Ce plan fait également office de déclinaison régionale du PNA Grande Mulette. Composé d'une douzaine d'action, il pourra être mis en œuvre dès 2025 et pour 3 années, grâce à l'obtention de subvention de l'Etat dans le cadre des Fonds Verts et du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette mise en œuvre nécessitera de nouveau une mobilisation importante du réseau des associations de FNE NA et des acteurs de l'environnement pour que les mulettes puissent poursuivre leurs vies paisibles au fond des 74 000 km de rivières de Nouvelle-Aquitaine.

Programme financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'Eau Adour Garonne ; porté par France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Miguel GAILLEDRAT, Coordinateur à Vienne Nature et Coordinateur du programme Mulettes en Nouvelle-Aquitaine.

Miguel Gailledrat

Enquête micromammifères en Nouvelle-Aquitaine

Dans un contexte global de déclin de la biodiversité, le manque de connaissances ciblées sur certains taxons entrave la mise en place de mesures de protection et de conservation de ceux-ci. S'inspirant de leurs diverses expériences passées, les associations de protection de la nature de Nouvelle-Aquitaine se sont ainsi lancées dans l'étude de la répartition des micromammifères afin de pallier ces manques de connaissances, notamment pour les espèces non protégées par la loi. Cette étude s'articule autour de deux axes majeurs : par l'analyse de pelotes de réjection par validation de maille de 10km x 10km (au moins 200 proies), et en élaborant et appliquant des protocoles expérimentaux ciblant des espèces en particulier : repasse pour l'étude des Gliridés, étude de répartition par l'acoustique, recherche d'indices de présence du Rat des moissons, du muscardin...

Ce projet a aussi vocation à traiter le cœur du fonctionnement associatif en proposant une forte implication bénévole et grand public, notamment via de nombreuses animations « Pelotes » afin de faire découvrir au plus grand nombre ces espèces peu connues. Le programme « Enquête Micromammifères » cible donc les différents piliers associatifs : transversalité des compétences entre structures et personnes, sciences participatives, plaidoyer envers des espèces peu/mal connues, communication & naturalisme de terrain !

Ce programme bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et des Fonds Européens FEDER.

Salarié référent : Gabriel Métégner

Gabriel Métégner

Programme de COnservation du COurlis cendré en Nouvelle-Aquitaine ou COCONA

Le projet Coopération pour la Conservation du Courlis cendré nicheur en Nouvelle-Aquitaine (COCONA) œuvre pour tenter d'enrayer le déclin de ce limicole nichant au sol, classé « vulnérable » en France. Ce projet porté par FNE NA s'étale de 2023 à 2027, PCN en assure la coordination administrative et financière et le GODS en assure la coordination technique.

Cette première année de suivi a permis de recenser plus de 90 couples dans la région et de suivre la reproduction de 78 couples en Deux-Sèvres, Vienne, Landes et Gironde. Les mesures de protection de nichées mises en place sur 27 nids ont permis la production de 90 poussins et l'envol d'au moins 10 jeunes. De plus, deux mâles ont été bagués et équipés de balise GPS en Landes et Gironde, ce qui permettra d'étudier leurs habitats de nidification et leurs trajets migratoires. Enfin, des actions d'animation et de communication ont été réalisées, principalement pour sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de conservation de cette espèce.



Projet réalisé en partenariat avec la LPO Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, Charente-Nature, la SEPANSO, le SIAEBVLEG, l'OFB, le LIENSs-CNRS et le CESCO-MNHN.

Ce programme est réalisé grâce au soutien financier des fonds verts et du Conseil régional.

Salariés référents : Etienne Debenest et Jeanne Bienvenut

Jeanne Bienvenut

Crédit photo : GODS

Vieux arbres, un patrimoine d'avenir en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de son objet d'amélioration des connaissances et de protection de la biodiversité, FNE NA, à travers son réseau d'associations naturalistes, a décidé de proposer un programme sur les vieux arbres et les importants cortèges faunistiques associés. Petite unité d'un écosystème, ces arbres abritent une biodiversité extrêmement importante, capitale au sein d'une forêt, d'une haie, d'un réseau bocager, d'une ripisylve ou même dans un milieu urbain.

De fortes pressions sont exercées sur ces différents milieux, or à ce jour, aucune réglementation n'est prévue pour maintenir ces réservoirs de biodiversité que sont les vieux arbres, abritant des enjeux biologiques forts sur les organismes saproxylophages, les picidés, les chiroptères...

D'autre part, les connaissances sur certains taxons, notamment les coléoptères saproxyliques, restent encore lacunaires.

Ainsi, l'OIPIE est devenu le partenaire de FNE NA sur ce programme afin de mettre en place des inventaires sur ce groupe d'insectes peu connus, mais qui reste le seul indicateur pour évaluer l'état de conservation des forêts. Trois sites, en Vienne, en Haute-Vienne et en Deux-Sèvres ont ainsi été équipés de pièges. Les premiers résultats sont encourageants. Ainsi, les espèces observées correspondent à 13 % de la faune des coléoptères saproxyliques de la région, ce qui constitue pour une première année un résultat satisfaisant. Quinze espèces sont considérées comme rares.

En parallèle, les citoyennes et citoyens ont été mobilisés afin de participer à l'enquête de l'OIPIE « [Enquête d'insectes](#) » sur le Lucane cerf-volant. Un guide d'indentification a été créé et plusieurs sorties crépusculaires, des animations scolaires ont été organisées. Au total, 11 animations ont été menées pour une participation de 150 personnes.

Ce programme est réalisé grâce au soutien financier du Conseil régional et de la Poule Rousse.

Salariée référente : Marion Fourtune

Moea Lartigau

Programme Stygofaune en Nouvelle-Aquitaine

Pour rappel, le programme en cours, porté et réalisé par la SEPANSO Aquitaine, avec le soutien de FNE Nouvelle-Aquitaine, a pour objectifs :

1. de dresser un inventaire de la stygofaune régionale (**objectif biodiversité**), inventaire réalisé sur les deux anciennes régions de l'Aquitaine et du Limousin, en complément d'une première étude réalisée en Poitou-Charentes ;
2. et d'appréhender la relation entre la présence et l'abondance de cette faune dans ses habitats naturels et la qualité des eaux souterraines, et de définir ainsi un ou plusieurs bioindicateurs (**objectif bioindication**).

Les déterminations des spécimens prélevés (358 sites prospectés), réalisées par les experts taxonomistes associés au programme, en France et en Europe, ont permis d'enrichir significativement les connaissances sur la stygofaune en Nouvelle-Aquitaine.

À fin 2024, des dizaines de taxons stygobies ont été identifiés, et déjà, au moins trois espèces nouvelles pour la Science (un crustacé amphipode du genre *Niphargus* et deux crustacés ostracodes).



© F. Lefebvre / SEPANSO

Ci-dessus : Crustacé ostracode *Candonopsis* sp. nov. collecté dans son habitat naturel, ici le sous-écoulement du Vianon à Saint-Pantaléon-de-Lapleau (19) (<https://www.stygofaune-france.org/app/uploads/Kijowska-et-al.-2024.-EOM-Poster-Candonopsis-sp.-nov.pdf>).

Ces déterminations ont permis de finaliser une base de données naturalistes, principal résultat du premier objectif de la phase 2 du programme (inventaire biodiversité) et les données acquises lors de cet inventaire ainsi que celles sur les caractéristiques des masses d'eau souterraines (physico-chimie, pollutions, prélèvements, etc.) ont permis de commencer à travailler sur la bioindication qui constitue le second objectif du programme.

L'année 2024 a ainsi été une année de transition dans le programme, marquant la fin du travail sur l'Objectif 1 et le début du travail sur l'Objectif 2 qui se poursuivra par des travaux de recherche plus approfondis sur la bioindication. Ces travaux de recherche, pour lesquels une chargée de mission, Céline Jouanin (hydrobiologiste et biostatisticienne), a été recrutée en septembre 2024, se poursuivront en partenariat avec l'INRAE de Bordeaux-Cestas et le LEHNA (Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés) de l'université Lyon 1, sur les années 2025 et 2026.

Pour en savoir plus : <https://www.stygofaune-france.org> et notre film « Vers un bio-indicateur de la qualité des eaux souterraines » https://www.youtube.com/watch?v=k9n8GB_EyLw

(*) : programme bénéficiant du soutien financier de l'Europe (fonds FEDER), du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Fondation Léa Nature via le mouvement 1% For The Planet.

Thierry Alezine, Céline Jouanin et François Lefebvre (chargés de mission SEPANSO Aquitaine)

AGRICULTURE



Référent : Bertrand Garreau

FNE NA est représentée sur la thématique de l'agriculture par Michel Fourches et Bertrand Garreau. Bertrand Garreau a participé à 2 réunions en 2024 :

- 16 février 2024 CROPSAV consacrée à la MHE (maladie hémorragique épizootique)
- 11 septembre 2024 CROPSAV section animal consacrée à la FCO (fièvre catarrhale ovine) et à la MHE.

Au cours de ces réunions, la DRAAF a fait le point sur le développement de ces maladies et sur les mesures prises pour y faire face.

Bertrand Garreau

FORET



Référents : Bruno Meilhan-Bordes et Michel Galliot

FNE NA est représentée à la commission régionale de la forêt et du bois par Michel Galliot et Bruno Meilhan-Bordes. Il y a eu 2 réunions plénières de la CRFB en 2024 et une consultation électronique sur les essences pouvant être plantées.

FNE NA a signalé, lors de la réunion du 26 juin, son inquiétude concernant le développement du bois-énergie avec en particulier de gros projets d'usines de pellets.

Réunion du 6 décembre 2024

Conjoncture économique

La présentation des professionnels fait ressortir une situation économique difficile pour la filière. Les conditions météo, plutôt favorables à la croissance des arbres ont rendu l'exploitation difficile avec beaucoup de jours de pluie. Les conclusions sont valables en particulier pour les 6 derniers mois et la conjoncture peut évoluer rapidement dans un sens comme dans l'autre.

Présentation de la cellule Biomasse de la Région

Elle analyse en particulier si les prélèvements des projets qui demandent du financement public sont en cohérence avec l'état de la ressource. Mais les projets qui ne demandent pas de financement ne sont pas évalués ce qui peut fausser une analyse globale ressource-prélèvements

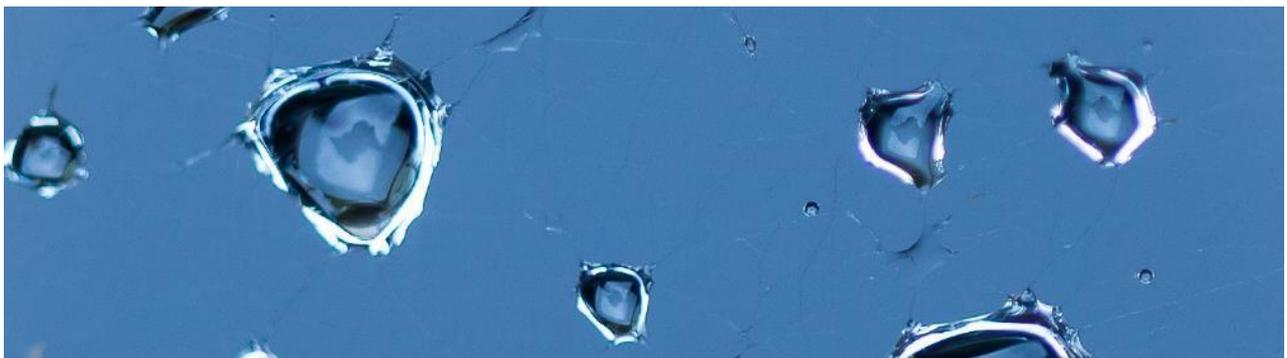
Exposé de la démarche d'utilité sociétale de la filière "Utile par essence" par FIBOIS

La filière est consciente d'avoir une image de plus en plus négative de la part de la société.

Un document de communication a été présenté, réalisé par des structures nationales de la filière et sensé servir de base pour convaincre la société civile et les citoyens de l'utilité de l'exploitation actuelle des forêts. Ce document n'a été réalisé que par la filière qui considère que sa publication vaut validation par la société civile, ce qui n'est pas l'avis de FNE NA.

Michel Galliot

EAU



Référents : Jean-Pierre Georges et Magali Migaud

Le conseil d'administration du 30 avril 2024 a validé le binôme Magali Migaud et Jean-Pierre Georges comme référent eau pour FNE NA. Ce binôme a signé la charte des référents FNE NA et une feuille de route qui précise les missions de la thématique donnée traitée par la confédération. Pour les référents eau, il s'agit principalement de piloter les formations, les documents et les événements concernant l'eau. Ils sont également en charge de constituer et d'animer la Commission Eau de FNE NA.

Une feuille de route a été établie pour 2024, avec notamment la réalisation d'un état des lieux des dossiers en cours et la mise à jour du réseau des référents locaux Eau par département en précisant leurs domaines d'intervention et de compétences.

Les référents eau ont réalisé un questionnaire qu'ils ont envoyé à l'ensemble des associations départementales du réseau FNE NA pour identifier leurs délégués dans les diverses instances relatives à l'eau. Ce travail a été poursuivi sur plusieurs mois et, fin octobre 2024, une première liste a été finalisée.

Instances de FNE NA : Les Référents ont participé à l'Assemblée Générale et aux Conseil d'Administration de FNE NA qui se sont déroulés depuis leur désignation.

Lettre eau : FNE OP, en partenariat avec FNE NA, réalise tous les trimestres une lettre intitulée "Lettre du Rés'Eau Adour-Garonne". Nous avons participé à plusieurs réunions (05/07, 11/07, 18/09, 02/10, 14/10, 05/12) pour préparer ce document et rédiger des articles concernant l'eau en Nouvelle-Aquitaine.

04/11/2024 : Participation à la réunion sur les **référents FNE NA**. Cette réunion a permis des échanges sur la représentation de FNE NA à l'extérieur et sur les différents besoins de chaque commission.

04/11/2024 : Rencontre avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Poitiers). Ont été abordés les financements de l'agence sur certains de nos programmes, le poste de coordinateur (trice) du comité de bassin, les paiements pour services environnementaux pour les agriculteurs sur les aires de captage d'eau potable, les réserves de substitution.

14/11/2024 : Sentinelles de l'eau : Une réunion de cadrage pour le programme 2025 avec FNE OC. 10 formations/ sorties nature sont financées pour l'agence de l'eau Adour Garonne (5 pour FNE NA et 5 pour Occitanie Pyrénées).

14/11/2024 : Participation à une réunion avec FNE (pôle juridique) pour la création d'un groupe de travail intitulé « **projet nitrates** ». Le but est de mettre en lumière l'ampleur nationale des problématiques liées aux nitrates.

22/11/2024 : Réunion de calage pour l'intervention des référents eau de FNE NA dans un webinaire organisé par FNE sur les pesticides.

25/11/2024 : Participation au Webinaire FNE (N°3) sur les Pesticides : Présentation des programmes Re-Sources avec des exemples néo-aquitains et des actions d'Eau de Paris en faveur de la qualité de l'eau potable.

12/12/2024 : Participation au **COTHEC Re-Sources de Nouvelle-Aquitaine**. C'est une première convention-cadre Re-Sources (2023-2028) signée par FNE NA.

16/12/2024 : Journée du Réseau Eau FNE NA à Bordeaux : Les référents eau ont organisé cet événement en concertation avec la direction de FNE NA, en partenariat avec FNE OP et avec l'aide financière de l'agence de l'eau Adour Garonne. Nous



avons été accueillis dans les locaux de la SEPANSO Gironde. Une vingtaine de participants étaient présents (en présentiel et en Visio).

Les 3 temps principaux de cette journée :

- La définition des contours et du fonctionnement de la Commission Eau FNE NA
- La présentation par les Référents Eau d'un diaporama sur la Protection des aires de captage d'eau et les conventions et contrats Re-Sources
- L'intervention de l'OFB sur les mesures compensatoires et les suivis.

Jean-Pierre Georges et Magali Migaud

Délégation au Comité de Bassin Adour-Garonne

- Comité de Bassin et Bureau du Comité de Bassin depuis quelques mois.
- Commission Planification (Vice-Présidente) et Groupe « miroir » chargé de préparer la commission
- Commission des Milieux Naturels
- Commission Communication
- Commission Territoriale Dordogne
- Commission Littoral (que je n'arrive pas à suivre)
- GT redevances agricoles (éphémère sur le premier semestre 2024)
- GT Agricole (en remplacement de l'ancienne Commission agricole)
- GT nouveau modèle de soutien d'étiage (en place depuis 2023)
- GT Eau-Energie (qui vient de se mettre en place avec une présidence accordée à EDF !)

La représentation du collège des Usagers Non Economiques continue de se renforcer (et celle de FNE-NA en son sein) avec la création d'une seconde vice-présidence à la Commission Planification (à laquelle le collège m'a désignée) et une représentation au Bureau du CB (conséquence de la création du GT Eau-Energie qui perturbait les équilibres de représentation entre les collèges) qui m'incombait en raison de la vice-présidence pré-citée.

Un rapport de la Cours Régionale des Comptes reprochant au CB Adour-Garonne une « comitologie » pléthorique a abouti à reconfigurer des commissions de collège en Groupes de Travail (organisation que l'Agence propose de tester sur l'année 2025); GT dans lesquels notre collège l'instauration d'un peu plus de transversalité mais qui n'ont finalement rien changé au nombre très/trop important de réunions. Nous sommes attentifs également au rôle de plus en plus important dévolu à la Commission Planification qui prépare les plénières du CB et à laquelle ces nouveaux groupes de travail ont été rattachés. Attention accrue par le fait que le CB lui délègue un nombre toujours plus grand de décisions qui, de ce fait, ne sont plus envisagées en assemblée plénière...

Le nombre de réunions s'est accru aussi du fait de l'implication de l'Etat dans la politique de l'eau : Plan Eau, la Conférence Eau ou même réforme des redevances qui ont généré leur propres réunions et/ou groupes de travail au niveau des bassins.

Principaux sujets de 2024 :

Réforme des redevances qui nous a laissé sur notre faim en termes de rééquilibrage des contributions des différents collèges au financement de la politique de l'eau (usagers domestiques : 40% des

prélèvements et, après réforme, toujours 75% des redevances du bassin AG). D'abord cadrée par le PLF 2025 et finalement remises en cause par l'abandon par l'Etat des planchers de redevances agricoles, la question des redevances irrigation a généré un GT éphémère qui a travaillé à la mise en place d'un schéma d'augmentation annuelle des redevances irrigation au fil du 12^{ième} programme (P12) mais aboutissant tout de même à un cadeau de 13M€ par rapport au budget initial du P12, lequel prévoyait pourtant que les agriculteurs auraient, pour 1 € de contribution, un retour de 4 € en leur faveur (politique de gestion quantitative, PSE notamment). L'agence a prévu que cette baisse de recettes vienne en diminution des moyens mis sur la « gestion quantitative », mais nos moyens de contrôle seront surtout rétrospectifs !

Le nouveau modèle de soutien d'étiage : il s'agit de mettre en place un modèle de financement du soutien d'étiage, au profit des usages anthropiques et des milieux, à partir des retenues hydroélectriques ou de retenues dès l'origine destinées au soutien d'étiage hydrographique. Ce travail d'élaboration d'un modèle économique de soutien d'étiage, l'AEAG l'élabore avec l'aval des ministères et ambitionne qu'il ait valeur d'exemple pour le national. Les discussions sont très techniques et gênées par l'opacité des modèles économiques des hydroélectriciens. Les discussions reprennent en 2025 après une année dite d'« expérimentation » et qui était plutôt de l'ordre de la compilation de données et leur modélisation hydrologique et économique sur deux cas d'aménagements hydroélectriques participant au soutien d'étiage en région Occitanie : Alrance et l'Hospitalet.

Par ailleurs, on voit sur le bassin émerger de nouveaux projets de Stations de Transfert d'Electricité par Pompage que le rapport Le Coz (28 12 2023) appelle de ses vœux pour dédommager les énergéticiens de la perte de flexibilité que générerait le soutien d'étiage en faveur des usages anthropiques (pour lesquels on construit des modalités de répercussion des coûts) et des milieux (que l'agence financerait sur son budget -argent public donc).

L'agence ne communique pas sur d'autres projets, non plus qu'elle n'a communiqué sur le projet de transfert d'eau interbassin Dordogne-Charente avant qu'il ne sorte inopinément dans la presse.

Un Courrier de notre collègue a reproché à l'agence de manquer de transparence et de ne pas jouer son rôle de lanceur d'alerte concernant les pollutions que la presse dévoile avant que l'agence ne communique (CVM, PFAS).

La mise à jour du SDAGE pour la version 2028-2033 :

Cette nouvelle version du SDAGE n'est malheureusement pas une refonte complète de l'approche et des modalités d'action qu'exigeraient des enjeux forts (qualité, quantité, état des écosystèmes) et l'insuffisance de résultat quant au Bon Etat des masses d'eau au sens de la DCE. Le travail sur les « Questions importantes » par quoi commence la mise à jour du SDAGE (un groupe miroir + une commission Planification + consultations des partenaires et du public) ne laisse percevoir que des changements de surface dans une politique que le Comité estime bien orientée même s'il reconnaît l'existence de freins à la mise en œuvre (RCE, SFN et agroécologie notamment). Il y a cependant dans cette phase de mise à jour l'apparition d'un nouveau langage de la part de l'agence : « disruption », « passage à l'action », « sdage de rupture » : mots martelés à tout propos lors de ce travail, mais cela semble concerner bien davantage la gestion quantitative que la maîtrise des pollutions ! et lorsqu'on découvre les projets de retenues, de transferts d'eau interbassin (Dordogne-Charente) ou de stations de pompage, on se dit que l'Agence travaille tout simplement à l'acceptabilité de ce « solutionnisme ».

L'initiative de l'agence de ressortir et ré-examiner l'ensemble des dossiers abandonnés par le précédent Préfet de bassin est à cet égard très significatif et commence à produire ses effets. Par

exemple la ressortie du projet « Chavanon » dont plusieurs contrats de rivières (donc des centaines de milliers d'€ d'argent public...) avaient prévu l'effacement, dans le but d'organiser un transfert d'eau en direction de la Charente. Le dossier de financement d'une pré-étude confiée à Rives et Eaux (ex-CACG) est bien passé en Commission des aides, mais rien ne laissait pressentir qu'il en sortirait des scénarios aussi délirants ! Les soutiens coordonnés de l'Agence de l'eau (voir la communication de sa Directrice lors de la « fuite » (?) de ce projet dans la presse), du Préfet coordonnateur de bassin, de Pascal Coste (président CD 19 ; vice-président du CA de l'AEAG ; Vice-Président de l'EPTB Dordogne ; Président de la Commission territoriale du même nom ; Président de la CLE du SAGE Dordogne Amont -en émergence depuis plus de 12 ans mais toujours « bloqué » à ce jour ; Président du copil Natura 2000 sur la même vallée) laissent entrevoir que l'Agence de l'eau fonctionne aussi, en coulisses, comme un lieu de montage de dossiers aménagistes et de détournement des institutions de l'eau (cf. le PDGE Corrèze dont elle pourrait soutenir la transformation en PTGE alors même que la méthodologie ne répond pas à l'instruction du gouvernement du 7 mai 2029 et qu'elle ne repose pas sur une unité hydrologiquement cohérente).

L'état des lieux pour le SDAGE 2028-2033 : malheureusement, pour des raisons techniques et/ou stratégiques, l'agence propose de le réaliser à partir des chiffres trop anciens, qui rendent moins percutante la dénonciation de la persistance des pollutions, du piétinement de la politique de protection des captages lesquels nécessiteraient pourtant une protection absolue au vu de la submersion qu'occasionne la multiplication des sources de nouvelles pollutions (Nitrates, pesticides, Pfas, plastiques).

Nous défendons en toutes occasions :

Les principes mêmes de la politique de l'eau que les agences sont chargées de mettre en œuvre : l'eau paie l'eau, pollueurs-préleveurs payeurs, le partage d'une eau de qualité en quantité suffisante pour tous et selon des priorités qui laissent au premier rang : l'eau potable, la santé publique, l'état des écosystèmes, mais aussi :

- la présence de tous les types d'usagers dans les instances telles qu'OUGC, EPTB, etc.
- une représentation plus équitable des usagers non-économiques en Comité de bassin (que le projet de loi Duplomb vise à restreindre encore) et la représentation d'une plus large diversité d'agriculture.
- Une meilleure connaissance des pollutions, de leurs causes et leurs effets ;
- Une meilleure connaissance des prélèvements et la distinction prélèvement-consommation
- La non-séparation des problématiques quantité et qualité
- La non-distinction petit et grand cycles de l'eau : un seul cycle avec l'eau à considérer comme un flux, non comme un stock
- L'ambition des objectifs pour les captages eau potable, massification des SFN et de l'agroécologie, concertation pour l'émergence des solutions, etc.
- Le partage de la connaissance, la transparence des données et leur meilleure accessibilité notamment en ce qui concerne les prélèvements et les pollutions

Nos difficultés :

Rester fermes sur nos objectifs et messages sans se couper des autres collègues et conserver des chances de marquer des points pour notre collège et FNE-NA.

Ne pas laisser caricaturer/dévoier les solutions que nous défendons : SFN, agroécologie, hydrologie régénérative notamment.

Bâtir une vision de ce qu'il faudrait que soit l'agriculture (faibles intrants, IAE, rétention de l'eau dans les sols, les couverts végétaux, etc.) : puisqu'elle tient plus de la moitié du bassin l'agriculture doit devenir une solution plutôt qu'être un problème.

Changer la vision purement hydraulique de la gestion de l'eau, autrement dit l'obsession des quantités disponibles dans les cours d'eau, les nappes et retenues où nous réalisons nos prélèvements au détriment d'une vision bassin versant dont il faut reconfigurer les paysages et réaménager la topographie : les haies et leurs fossés, les mares, les « restanques », le travail du sol -lorsqu'il est indispensable- selon les courbes de niveau, et toutes les stratégies de ralentissement du flux dynamique de l'eau vers les rivières et la mer (dont le dé-drainage des parcelles)

Formuler des critiques et attentes à la hauteur des enjeux (vis-à-vis de la politique de l'eau, la gestion des redevances, des résultats trop lents) sans alimenter l'option de suppression des agences et de leur gestion décentralisée de l'eau.

Annick Benazech

Délégation au Comité de Bassin Loire-Bretagne

Représentante : Andrée Rouffet-Pinon

Peu de personnes connaissent le rôle des représentants au comité de bassin. FNE NA siège dans le collège des usagers non économiques. Il y a plusieurs collèges : les élus, les industriels, les non économiques qui se partagent entre les agriculteurs et les associations. FNE NA est bien présente. Il y a aussi l'UFC que choisir et autres défenseurs des consommateurs, les CEN, l'UDAF, les pêcheurs.

Ce comité compte plusieurs commissions. Je siège dans les commissions planification, inondation-plan Loire, programme, Loire Moyenne, évaluation de la politique d'intervention, des aides, relative aux milieux naturels, Vienne Creuse et au bureau du SAGE Creuse. Les réunions se passent parfois sur le terrain.

Les sujets traités sont la bonne qualité de l'eau, la continuation écologique, les nitrates, les zones vulnérables aux nitrates...

Il faut souligner deux débats importants sur les redevances et les différences de points de vue sur les bassines et les pesticides.

Les études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) ravivent les discussions ainsi que la continuité écologique.

Andrée Rouffet-Pinon

LITTORAL ET DOMAINE MARITIME

Groupe Mer et Littoral

Référente : Marie-Dominique Monbrun

Planification en mer

Au sein des fédérations Poitou Charentes Nature et FNE Nouvelle Aquitaine, NE 17 s'est investie pour faire évoluer le projet de Document stratégique de façade maritime Sud Atlantique, document de planification visant le bon état écologique du milieu marin et l'organisation des activités en mer dans cet objectif, équivalent des SDAGE pour les grands bassins versants.

Les associations environnementales lors du débat public, « La mer en débat » qui s'est déroulé du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024, ont conjugué leurs efforts (cahiers d'acteur, participation aux débats et ateliers locaux, régionaux et nationaux, groupes de travail ...). Ceci a largement contribué à ce que la localisation pour les futurs parcs éoliens évite les aires marines protégées, en particulier les sites Natura 2000 en mer ([décision de l'État du 17 octobre 2024](#)). Ceci n'a pas été le cas des projets Oléron 1 et 2 : FNE NA et NE17 restent opposés à ces deux parcs éoliens situés en Zone de Protection Spéciale Natura 2000 essentielle pour l'avifaune.



Pour autant, la mobilisation des associations se poursuit auprès des instances publiques (Conseil maritime de façade, Conseil de gestion du parc naturel marin, services de l'État, [concertation continue](#) lors des futures consultations) pour renforcer le réseau des aires marines protégées et délimiter des zones de protection fortes suffisantes pour garantir la résilience du milieu marin et la sauvegarde des habitats et espèces les plus vulnérables (oiseaux, mammifères marins, habitats spécifiques de la façade, frayères et nourriceries des estuaires et du littoral).

Dans ce contexte, le groupe de travail régional FNE NA Mer et Littoral s'avère un lieu de coordination précieux pour échanger les informations, renforcer les plaidoyers de chacun pour la défense de la biodiversité.

Marie-Dominique Monbrun et Pierrick Marion

TRANSITION ENERGETIQUE ET DES TERRITOIRES

ENERGIE

Référent : Patrick Maupin

En 2024, FNE NA avec ses deux référents Energie Patrick Maupin et Michel Teissier, a participé à deux séances dans le cadre du CRE (Comité régional de l'énergie). Tout d'abord une visioconférence le 24 mai avec présentation de la méthode d'évaluation des zones d'accélération sur la base du bilan

quantitatif et qualitatif de la remontée des zones au 31 mars 2024 et de la méthodologie pour traduire ces zones en puissance installée.

La séance plénière du 17 juillet a été consacrée à la présentation et à l'adoption de l'avis du CRE sur le caractère suffisant ou pas des zones d'accélération pour atteindre dans chaque filière les objectifs du SRADDET. Le constat au 31 mars 2024 indiquait un bilan très contrasté avec 26 % soit 1129 communes de la Région qui avaient proposé des zones et une forte disparité géographique puisque 60 % des communes de Corrèze et des Deux-Sèvres avaient répondu contre moins de 5 % dans le Lot et Garonne et la Vienne. Enfin 98 % des communes ayant proposé des zones ont choisi le PV tandis que moins de 15 % ont choisi l'éolien ou le biométhane. L'avis adopté par le CRE estimait donc pour la filière PV les zones d'accélération suffisantes par rapport à l'objectif SRADDET 2030 mais a contrario les résultats insuffisants pour les filières éolien terrestre, géothermie, biomasse, solaire thermique et biogaz.

A cette occasion, FNE NA a déposé une contribution demandant au Préfet dans le cadre d'une lettre de relance aux communes d'insister sur une implication renforcée des citoyens dans la démarche de choix des zones avec l'accès à un portail numérique plus accessible et informatif, une incitation plus forte des communes dans le choix des filières et dans la définition précise des zones, une meilleure connaissance des projets citoyens développés ou en cours de débat.

Par ailleurs sur le dossier de l'énergie nucléaire, la représentation de FNE NA en 2024 a été assurée dans les CLI (Commissions locales d'information) placées auprès des centrales nucléaires, pour la centrale de Civaux par Francis Thubé (Vienne nature) et pour la centrale du Blayais par Patrick Maupin (Sepanso Gironde) qui participe également aux réunions du directoire Energie de FNE.

Enfin, FNE NA a organisé avec l'aide de FNE fédéral deux ateliers dans le cadre du réseau énergie l'un à Bordeaux sur la montée en compétences des bénévoles sur le photovoltaïque et l'autre à Soyaux sur le mix énergétique français et la réglementation en matière d'ENR.

Patrick Maupin

Pour 2024, 2 journées sur les énergies renouvelables ont été organisées :

Le 15 novembre, une journée sur le photovoltaïque a été organisée à Bordeaux à la SEPANSO avec la participation du directoire Energie de FNE. L'objectif de cette journée était de faire monter en compétences les bénévoles sur le sujet du photovoltaïque.

Une journée qui a permis de débattre sur les défis qui nous attendent en termes de changement climatique mais également de remettre les enjeux de biodiversité au cœur des préoccupations.



Le 22 novembre à Soyaux, une vingtaine de salarié.es et bénévoles du réseau de FNE NA ont bénéficié d'un atelier sur le mix énergétique français.

Alors que notre fédération nationale, France Nature Environnement a rappelé sa demande d'avoir un mix énergétique basé uniquement sur les énergies renouvelables, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'AREC ont présenté les enjeux de la programmation pluriannuelle de l'énergie, les chiffres clés des besoins énergétiques et les activités humaines qui consomment le plus d'énergie en Nouvelle-Aquitaine.

La matinée s'est terminée avec la présentation d'une installation photovoltaïque citoyenne près d'Angoulême par FabrikWatt et CIRENA.

L'après-midi a été consacrée à la réglementation des énergies renouvelables et à des échanges entre participant.es sur la prise en compte des enjeux de la biodiversité au même niveau que ceux du changement climatique.



En concertation avec le réseau « Protection des écosystèmes », une réponse a été apportée par FNE NA sur la consultation qui a eu lieu sur l'agrivoltisme.

Un cahier d'acteurs a été rédigé concernant la programmation pluriannuelle de l'Énergie. En s'appuyant sur les ateliers organisés les 15 et 22 novembre, FNE NA a demandé que la PPE :

- pose des objectifs par secteurs en matière de sobriété
- précise les outils et moyens permettant d'atteindre ces objectifs
- intègre l'ensemble des enjeux de biodiversité dans la planification
- respecte les outils de la démocratie avec le passage par la loi
- engage une dynamique participative avec le développement de projets citoyens.

Patrick Maupin

CLIMAT

Référent : Michel Galliot

2024 dans la ligne du réchauffement climatique

L'année 2024, très pluvieuse, avec plusieurs épisodes d'inondations dans la région. Elle laisse une impression de relative fraîcheur, impression renforcée par une durée d'ensoleillement nettement plus faible que la normale. Mais il n'en est rien car elle se situe parmi les cinq années les plus chaudes depuis le début des mesures en 1900 au niveau national. Le réchauffement climatique ne nous laisse pas de

répété et, au niveau mondial, 2024 bat encore des records.

Malheureusement la conscience du risque climatique semble reculer chez nos concitoyens, sans doute trop mobilisés par leur pouvoir d'achat, mais aussi chez les décideurs.

Michel Galliot

AIR

ATMO NOUVELLE-AQUITAINE

Représentant : Michel Galliot

ATMO NA est l'association chargée de la surveillance de la qualité de l'air. L'action de cette association est très encadrée par la loi et les directives du ministère. En plus des mesures réglementaires, elle réalise des études à la demande de collectivités ou de certains de ses membres. Son site internet (<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>) publie les différentes mesures effectuées, des conseils pratiques, des alertes sur les épisodes de pollution. Elle s'intéresse aux pollens, aux odeurs, aux pesticides (109 molécules recherchées).

FNE NA adhère au sein du collège des associations aux côtés de plusieurs associations de son réseau. Lors de l'assemblée générale du 13 juin, FNE NA a été re-élue au conseil d'administration au titre de ce collège puis membre du bureau où Michel Galliot représente notre fédération et occupe le poste de trésorier adjoint. La SEPANSO Aquitaine est également élue au conseil d'administration

Depuis 2001, Atmo Nouvelle-Aquitaine effectue des mesures annuelles de pesticides. L'objectif est d'obtenir une compréhension globale de la présence de pesticides dans l'air, touchant des zones telles que les vignobles, les vergers, les grandes cultures et les zones urbaines. La campagne s'appuie sur quatre sites de prélèvements fixes (Poitiers, Bordeaux, Saint Saturnin et Montroy) et un site temporaire à Sainte-Marie de Ré.

En 2024 une nouvelle directive européenne a été adoptée et elle renforce les seuils concernant les particules fines. Mais il faut attendre encore avant qu'elle soit applicable en France.

A noter que la directrice d'ATMO NA a été invitée à l'assemblée générale de la fédération le 6 juin 2024.

Michel Galliot

DECHETS

FNE NA a participé à toutes les réunions proposées par la Région Nouvelle-Aquitaine concernant les déchets (SRADDET¹ et Étude Déchets en présentiel ou en visio) en 2024.

L'année 2024 a porté sur les perspectives de la gestion des déchets pour les décennies à venir.

Les données mises à disposition dans le document du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Égalité des Territoires) concernant la production de déchets ménagers et industriels en Nouvelle-Aquitaine, remontaient essentiellement à 2015. Suite à notre

¹ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'égalité des territoires

remarque sur l'obsolescence de ces informations, une étude sur les gisements de déchets et perspectives a été menée dès début 2024 par un bureau d'études mandaté par la Région.

Ainsi, les chiffres de production ont été réactualisés à l'année 2022 et les projections s'arrêtent à 2040, alors que la durée de vie d'une unité d'incinération se situe à au moins 40 ans. Les diminutions de production des déchets n'atteignent pas leurs objectifs (légère baisse pour les déchets ménagers assimilés résiduels et augmentation pour les déchets d'activités des entreprises). Les effets de l'application de la réglementation sur les biodéchets, et de la loi AGEC vont surtout se faire sentir maintenant et dans les prochaines années (- 40 % attendus sur la benne tous venants des déchetteries).

Les associations n'avaient pas été associées, elles le sont devenues à notre demande.

Trois groupes de travail ont été organisés concernant cette réflexion régionale : collectivités, professionnels et associations. Aucun échange n'est prévu entre ces groupes. Nous regrettons ce cloisonnement qui ne permet pas le dialogue. L'argument principal avancé est la confidentialité des données du secteur privé.... Le COPIL (comité de pilotage) n'intègre que des syndicats intercommunaux de déchets, les associations en sont exclues, ce que nous considérons comme anormal. Il est rappelé que les capacités de traitement actuelles (14 incinérateurs et 24 centres de stockage) à l'échelon de la Nouvelle Aquitaine sont suffisantes mais des disparités existent sur certains territoires. Malgré cela, cette étude conduit à préconiser la construction d'un incinérateur de 120.000 tonnes par an sur Angoulême.

La Région évoque des objectifs de prévention et de valorisation d'emballages, que nous pouvons partager. La prévention, pour la Région et les collectivités, consiste à réduire le tonnage des sacs noirs, à améliorer le recyclage alors que selon la définition de l'ADEME² « la prévention consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits », définition que nous partageons. Malgré les difficultés à se faire entendre, FNE NA poursuivra ses objectifs, en intensifiant les liens avec les décideurs et les partenaires institutionnels :

- **Domaine de la prévention :** étendre les actions de prévention, notamment par une professionnalisation, dans chaque département. C'est sur ce domaine que le « paquet » doit être mis, alors que, malgré une certaine volonté réelle et affichée, les collectivités ne vont pas assez loin, ne percevant pas ce sujet comme un investissement indispensable, comme peut l'être l'achat d'un camion-benne, ou de bacs de collecte.
- Généralisation de nouvelles approches logistiques comme le remplacement de la poche transparente à la place du sac noir, ce qui a permis de diminuer de 40% le tonnage des déchets ultimes de façon durable sur des territoires charentais
- Ouverture sur d'éventuelles nouvelles techniques, comme la fossilisation accélérée prônée par la société Néolithique, en restant très prudent (nous avons déjà par le passé vu apparaître des solutions miracles de traitement restées sans suite)
- Lutte contre les dépôts sauvages, en corrélation avec l'opération Sentinelle de la nature
- Opposition irréductible contre les surcapacités de traitement (exemple du projet de création d'une usine d'incinération à Angoulême de 120 000 tonnes)

² Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Le principe de l'incinération des déchets ménagers comme traitement pose question : le point essentiel, outre le fait d'être un aspirateur à déchets, réside dans l'impact toxique de ses rejets atmosphériques malgré les progrès réalisés sur le traitement des fumées. La question du traitement de nos déchets ultimes, qui subsistent et subsisteront encore trop longtemps dans notre monde de la consommation effrénée reste ouverte. Dans cette société consumériste, FNE NA et son réseau d'associations poursuivent des actions fortes pour modifier les comportements individuels et collectifs et l'organisation globale des modes de production.

Jean-Pierre Thomas et Laurent Ratat

BILAN DES COMMISSION RÉGIONALE DES AIDES DE L'ADEME

Représentante : Marie Legrand

En 2024, j'ai participé physiquement sur le site de Poitiers à toutes les CRA en janvier, avril, juin, septembre, et novembre par un vote organisé à distance.

La CRA de janvier a permis à l'élu régional référent Guillaume Riou de présenter en détail le programme Néo Terra 2. La CRA d'avril a donné la parole à deux représentants du CESER de la commission environnement Hervé Pineaud, conseiller président de cette commission et Flavien Thomas, secrétaire. La CRA de juin a été l'occasion pour l'ADEME de présenter son actualité, le renouvellement récent des personnes qualifiées, le départ du pôle de Limoges de Jérôme Danscoine devenant directeur adjoint en Bretagne, la validation avec la Région de la convention « fonds chaleur », 24 millions d'euros sur trois ans- seules les Régions Grand Est et PACA avaient réalisé une telle convention. A la CRA de septembre, Lisa William pour le SGAR a présenté la planification écologique en Nouvelle Aquitaine. En ouverture de la CRA d'octobre, l'ADEME a présenté le bilan du fonds vert en 2024 sur trois axes, le tri à la source des bio déchets, les friches polluées, les territoires d'industrie nouveauté 2024. Le premier axe ne sera pas reconduit en 2025.

Les CRA sont toujours très intéressantes par les présentations introductives, la variété des dossiers examinés et accompagnés en Nouvelle Aquitaine dont beaucoup de novateurs, la qualité de l'instruction des dossiers par les techniciens de l'ADEME et celle des présidences de séance.

Mon regret principal concerne la faible participation à ces commissions en particulier celle des personnes qualifiées. Illustration sur 14 membres, les participations notifiées dans les comptes rendus officiels ont été successivement de 7, 12, 7, 7, 5 en octobre, un record, où j'étais seule sur le pôle de Poitiers.

Quelques exemples :

Beaucoup de dossiers concernent les réseaux de chaleur et leur extension, Pons, Bordeaux quartier du Lac, Port Neuf Mireuil à la Rochelle, etc... Un sujet novateur de réseau de froid renouvelable dans le quartier Canopia à Bordeaux. Géothermie, par exemple au CHU de Poitiers et dans le domaine viticole de Haut Brion à Pessac, aquathermie à Ruelle sur Touvre. Beaucoup de dossiers d'accompagnement des projets territoriaux tels que les COT, contrats d'objectifs territoriaux

Quelques dossiers de méthanisation que je ne vote pas du fait des intrants peu précisés car ce n'est pas de la compétence de l'ADEME mais d'autres instances de l'Etat.

Marie Legrand

JURIDIQUE

Référent : Antoine Gatet

Le groupe de travail juridique a pris une forme simplifiée de consultation auprès du salarié de FNE NA ayant cette compétence et de mise en relation par l'inter-connaissance des bénévoles de la grande région. Les bénévoles ont utilisé plusieurs canaux pour se poser entre eux des questions concrètes afin de pouvoir répondre aux consultations publiques liées au projet de leurs territoires. Des informations juridiques plus générales ont été délivrées dans le cadre des groupes de travail structurés (Eau, Energie, Biodiversité, Mer et Littoral, voir dans la suite du bilan).

Un état des lieux juridique a été réalisé afin de mieux cerner les besoins des bénévoles par la diffusion d'un questionnaire durant l'été. Ce questionnaire servira de base à la constitution des formations juridiques générales que souhaitent suivre les bénévoles.

Jules Boisseau

SANTE - ENVIRONNEMENT



CRSA (CONFÉRENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET D'AUTONOMIE)

Représentant : Alain Chabrolle – suppléante : Géneviève Albert-Roulhac

La Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie (CRSA) est une instance de concertation et de démocratie sanitaire ; elle est positionnée aux côtés de l'ARS et participe, par sa réflexion et ses avis, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé en région.

La CRSA est la déclinaison régionale de la CNS (Commission Nationale de Santé), qui est « le parlement de la Santé ».

La CRSA est organisée autour d'une assemblée plénière (120 membres) et d'une commission permanente (20 membres). François Alla, praticien hospitalier au CHU de Bordeaux en est le président. La CRSA est aussi composée de 4 commissions spécialisées : organisation des soins, droits des usagers, médico-sociaux, et surtout prévention (président Benjamin Gandouet) où nous siégeons également.

2 réunions en plénière, 4 réunions en commission spécialisée "prévention" ont eu lieu, avec des sujets variés : évaluation du PRS, la vaccination HPV, canicule et santé, le zonage des officines, le FIR régional, la prévention des addictions, une contribution à la CNS sur la territorialisation de la prévention et la promotion de la santé.

Un travail a été réalisé « pour un meilleur accompagnement des fins de vie », comme grande cause régionale, notamment sous l'angle de la culture palliative.

Le travail "Agir pour une seule santé dans toutes les politiques publiques" a été finalisé avec la production d'un manifeste et d'une charte d'engagement.

A cet égard, nous portons systématiquement les enjeux de Santé Environnement (pesticides particulièrement), de prévention et de promotion de la santé, des inégalités d'exposition, ...

La CRSA s'est saisie du projet de PRSE 4 en faisant de nombreuses propositions qui ont été reprises dans le document final ; FNE NA a été fortement contributeur.

Alain Chabrolle

PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 4 – GROUPE SANTÉ

Il est la déclinaison régionale du PNSE, en prenant en compte les particularités régionales.

FNE NA a fait une contribution importante pour la version finale.

Le PRSE 4 signé a été présenté le 8 novembre 2024 à Angoulême. (Voir le site du PRSE 4 NA).

Nous nous battons avec ATMO NA pour que la mesure des pesticides dans l'air puisse continuer à être financée.

Alain Chabrolle

L'OBSERVATOIRE REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT

Nous siégeons au bureau.

C'est un outil au bénéfice du PRSE 4, pour les approches territoriales.

Une newsletter a vu le jour.

Un travail important est engagé avec tous les producteurs de données pour améliorer les échanges, partager les indicateurs, ainsi que sur les zonages les plus pertinents pour les études territorialisées, les CLS- SE, ...

L'ORSE s'est saisi aussi de la thématique "changement climatique et Santé-Environnement."

Alain Chabrolle

CESER NOUVELLE-AQUITAINE

Référente : Isabelle Loulmet

Représentants : Sylvie Thomann (commission 3 Environnement – CESER de l'Atlantique sujet « eau ») – Dominique Nicolas (commission 3 Environnement et C Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales – Europe) – Isabelle Loulmet (commission 2 Développement des territoires et Mobilités)

En 2024 le CESER a été renouvelé pour les 6 ans à venir. FNE NA y a conservé trois sièges pour son réseau.

Installé en janvier, le CESER a procédé à l'élection du président, des 20 vice-présidentes et vice-présidents (titre accordé pour les fonctions de présidence et de rapporteur de commission) et des 11 autres membres du Bureau : Yves JEAN a été élu président pour une durée de 3 ans et Isabelle Loulmet est vice-présidente en tant que présidente de la commission 2.

L'assemblée s'est réunie ensuite à 5 reprises en plénière, ainsi qu'en séminaire en septembre.

Notre association a porté plusieurs interventions en plénière :

- Une intervention collective de FNE, SURFRIDER, GRAINE, CEN, LPO sur la convention cadre entre l'Etat, l'OFB, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Région NA, le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon et le Comité régional de la conchyliculture Arcachon Aquitaine pour la réhabilitation des friches, la restauration des vasières et le maintien du potentiel ostréicole.
- Une intervention de FNE NA sur le rapport Néo Terra
- Une intervention de FNE NA sur la Mission d'Information et d'Evaluation relative à la politique agricole et alimentaire régionale et le Règlement d'intervention des aides régionales économiques et environnementales

Parmi les différents avis votés, citons celui sur la modification du SRADDET, porté par la commission 2 sur les volets gestion économe de l'espace et logistique, avec la commission 3 sur le volet déchets.

Les travaux en cours

- Commission 2 : une auto-saisine sur la mobilité en zones peu denses (titre non définitif) a débuté, le cahier des charges a été validé en bureau en février 2025.

- Commission 3 : une auto-saisine sur « transition écologique et mutation industrielle » (titre provisoire) est en cours, ainsi qu'une saisine externe sur les enjeux des SDAGE 2027-2028 des Agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne.

- CESER de l'Atlantique : cette instance regroupant les CESER de Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne et Normandie travaille actuellement sur le sujet « eau » (disponibilité et usages de la ressource en eau dans les régions Atlantiques)



Les trois bénévoles au CESER s'appuient sur les membres de nos associations qui, par leurs compétences et expertises, nourrissent leur travail dans les commissions et aux séances plénières.

Dominique Nicolas, Isabelle Loulmet et Sylvie Thomann

RELATIONS EXTERIEURES

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

[Rencontres avec le Préfet de Région](#)

Les thématiques de la réunion du 15 mai avec le préfet, le SGAR, le directeur de la DREAL et deux de ses collaborateurs ont été les programmes de biodiversité et leur financement, l'action administrative et l'autorité de la chose jugée, le comité régional de l'énergie, la territorialisation de la planification



écologique, la situation sanitaire du littoral basque, l'enquête publique pour la réouverture de la ligne ferroviaire Canfranc, la réglementation des pesticides dans les zones Natura 2000.

Isabelle Loulmet



NOTRE REPRESENTATION DANS DES ASSOCIATIONS

[CEN NA \(Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine\)](#)

Représentante : Sylvie Chatelus

Représentation de FNE NA au Conseil d'administration du CEN NA

La réforme statutaire

Les modifications statutaires rédigées par Jean Michel Clément ont été présentées au CA du 25 septembre. Pour cette rédaction les statuts d'associations nationales comme la LPO et ceux des autres CEN ont été étudiés. Le travail a été réalisé avec la concertation de la fédération des CEN et avec la Région. Il y a eu aussi des échanges avec FNE NA notamment concernant la représentation des associations au sein du CA.

Etant donné que, malgré les remarques de FNE NA, le poids des associations soit toujours aussi faible, nous nous sommes abstenus lors du vote pour la présentation à l'AG extraordinaire prévue fin 2024 et repoussée au 07 janvier 2025.

Jean Michel Clément a aussi élaboré la charte éthique pour les administrateurs et les salariés ainsi que le règlement intérieur.

Rapports financier et d'activités 2023

En 2023, le Conservatoire a accru sa maîtrise foncière et d'usage de 1771 ha dont près de 830 ha supplémentaires en pleine propriété.

Au 31 décembre 2023, le CEN NA comptait 657 adhérents et l'effectif salarié était de 121,99 équivalents temps plein (ETP).

Budget prévisionnel 2025

Présenté lors du dernier CA 2024, il est de 12 973 014 €. La dotation annuelle prévisionnelle de fonctionnement 2025 est identique à celle de l'année 2024 pour ce qui concerne l'aide régionale et en augmentation pour l'Etat se portant à 204 625 € (contre 107 596 € en 2024).

Les demandes de recrutements formulées par les responsables d'antenne et de service représentent 9.7 ETP contre 12.3 ETP en 2024.

Le contrat cadre de coopération entre SNCF réseau et le CEN NA

Il a été présenté pour validation au cours du 1^{er} CA. Il porte sur l'accompagnement et la mise en œuvre de certaines mesures compensatoires dans le cadre de GPSO (lignes Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse) et dont l'impact foncier est estimé à 3 700 ha. L'animation foncière est effectuée par la SAFER, le CEN NA ayant la charge de conseils techniques avec la rédaction de notes d'enjeux puis le cas échéant de notes d'éligibilité.

Il y a eu seulement 2 votes contre l'intervention du CEN NA sur ce contrat de coopération, FNE NA et

Terres de Liens, ces 2 associations s'étant positionnées contre le projet GPSO, et une abstention de la part du GMHL.

Zoom RH

Il a commencé début 2024 et a été présenté pendant le séminaire des salariés de septembre 2024. L'objectif a été de construire un schéma de gouvernance partagée. Une liste de mesures à prendre et un plan d'action relatif à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail ont été établis. Les réunions zoom RH se sont déroulées en présence d'administrateurs, du CSE et de salariés.

A la suite de la mission zoom RH, un travail de réorganisation des services et de la gouvernance a été initié. Les premières séances ont permis de repositionner le cœur de métier au centre de l'activité de l'association et le travail en cours consiste à mettre en place un fonctionnement qui permettra à chaque entité (administrateurs / salariés / adhérents) de trouver sa place dans ce fonctionnement.

Cet accompagnement devrait être terminé au mois de septembre et les résultats seront présentés en 2025 au prochain séminaire des salariés.

Audit de l'Inspection Générale des Services de la Région

Le compte-rendu de la 1ère réunion de restitution à la suite de l'audit de l'Inspection Générale des Services (IGS) a fait état de 11 préconisations sur lesquelles le bureau s'est organisé pour y travailler et y répondre. Les recommandations de l'IGS concernent notamment le point informatique et un plan d'action à co-construire (bureau et CSE) sur le dialogue social. Ce plan d'action concerne le travail des fiches de poste, les grilles de salaire, etc..., avec à chaque fois un échéancier.

Sylvie Chatelus

[Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine \(MANA\)](#)

Représentants : Isabelle Loulmet et Cathy Mazerm – suppléants : Michel Galliot et Moea Lartigau

Le Mouvement Associatif rassemble les têtes de réseau associatif dans les domaines du sport, de la culture, de la jeunesse, de l'environnement, de la solidarité internationale etc...

Le MANA défend pied à pied les intérêts des associations et en particulier leur financement et il a de nombreux contacts avec la Région et l'État. Il a organisé, le 2 juillet, à Bordeaux, les rencontres régionales de la vie associative et FNE NA y était.

La dynamique du MANA amène de nombreuses réunions au cours de l'année et les échanges avec les représentants des autres réseaux sont toujours très enrichissants. Il est cependant difficile d'être présent à chacune d'entre elles.

Le MANA siège au CESER, Conseil Economique Social et Environnemental Régional où ses prises de position sont appréciées.

Isabelle Loulmet-Cathy Mazerm-Michel Galliot-Moea Lartigau

NOS PARTENAIRES

Office Français de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (OFB NA)

Une réunion avec le directeur de l'OFB pour la Nouvelle-Aquitaine a eu lieu le 8 juillet à Bordeaux, qui a permis d'échanger sur les zones d'accélération des énergies renouvelables, la chasse en battue et le désengrillagement des espaces naturels, la police de l'environnement, et le juridique.

Isabelle Loulmet

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

FNE NA a rencontré la DREAL le 10 septembre 2024. Cette réunion était l'occasion de faire connaissance du nouveau directeur régional de la DREAL NA, Monsieur Vincent Jechoux. FNE NA ainsi que ses fédérations membres et associations adhérentes ont été présentées.

Divers sujets ont été abordés dont le bois énergie, les énergies renouvelables, la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, l'usine de sel de Nickel en Gironde, le projet Pure Salmon, la conférence des parties et la Stratégie Nationale des Aires Protégées.

Moea Lartigau

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Une rencontre a eu lieu avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine afin de présenter les programmes de biodiversité de FNE NA soutenus par la Région ainsi que les actions réalisées dans le cadre de Sentinelles de la nature. La fin de l'année a été marquée par les difficultés financières de l'Etat, qui se sont répercutées sur les financements des programmes de biodiversité. De nombreuses communications ont été nécessaires entre FNE NA et les autres têtes de réseau associatives et le Conseil Régional.

Moea Lartigau et Isabelle Loulmet

FNE Occitanie-Pyrénées

Le partenariat entre FNE Midi Pyrénées et FNE Nouvelle Aquitaine a continué en 2024. A nouveau, une convention de coopération a été signée.

La convention porte particulièrement sur la protection de l'eau, à l'échelle du bassin Adour Garonne. Elle prévoit aussi un renforcement des efforts communs pour le déploiement de l'opération Sentinelles de la nature, qui permet de valoriser les bonnes pratiques pour la transition écologique, et de signaler et traiter des atteintes à l'environnement.

"Mieux agir, ensemble, concrètement"

Les deux fédérations l'affirment : face aux défis du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, la coopération et la solidarité entre associations sont incontournables.



Le travail concret se poursuit, avec par exemple l'organisation de formations en commun, la défense de vraies solutions alternatives face aux sécheresses, un dialogue constant avec les bénévoles des territoires, etc.

Cette signature a pu se concrétiser grâce à l'engagement des administrateurs, administratrices et salariées référentes dans les deux structures, et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ainsi que des Conseils Régionaux Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

FNE Occitanie-Pyrénées

ANNEXES

ANNEXE 1 – 2024 : LISTE DES REUNIONS AUXQUELLES A PARTICIPE OU ORGANISE FNE NOUVELLE-AQUITAINE

22/01/2024

Acclimaterra

Sylvie Chatelus

26/01/2024

RDV France active

Michel Galliot

30/01/2024

CLE Sage Chaente

Jean-Marie Bourry

08/02/2024

CA afac-na

Dominique Deboise

09/02/2024

MANA visio

Michel Galliot

12/02/2024

MANA CA Angouleme

Michel Galliot

13/02/2024

webinaire AREC et OREGES

Michel Galliot

21/02/2024

commission juridique NE17

Jean-Marie Bourry

26/02/2024

CEN NA Réunion pour les statuts

Sylvie Chatelus

Commission biodiversité

Pierrick Marion

Sylvie Chatelus

01/03/2024

Rédaction et concertation

Marie-Dominique Monbrun

05/03/2024

révision seuils Arnoult

Jean-Marie Bourry

06/03/2024

Mer et Littoral

Laurent Soulier

Réunion + CR

Marie-Dominique Monbrun

11/03/2024

MANA visio

Michel Galliot

15/03/2024

CA CEN NA

Sylvie Chatelus

16/03/2024

Rencontre collectif thème fleuve Charente

Jean-Marie Bourry

19/03/2024

ATMO Bureau

Michel Galliot

08/04/2024

MANA AG Bordeaux

Michel Galliot

29/04/2024

PTGE Seugne et Charente

Jean-Marie Bourry

03/05/2024

MANA RVA transition écologique visio

Michel Galliot

06/05/2024

CA ARBNA

Michel Galliot

15/05/2024

FNE NA Inauguration Hydrolien Fondation Open C

Patrick Maupin

16/05/2024

CA Atmo

Michel Galliot

21/05/2024

révision seuils Arnoult

Jean-Marie Bourry

25/05/2024

fête de la nature - Seugne

Jean-Marie Bourry

05/06/2024

Commission biodiversité

Pierrick Marion

07/06/2024

CA CEN NA

Sylvie Chatelus

DLA FNENA

Michel Galliot

Réunion + CR

Marie-Dominique Monbrun

11/06/2024

MANA RVA transition écologique

Michel Galliot

13/06/2024

AG Atmo NA

Michel Galliot

25/06/2024

PTGE Charente

Jean-Marie Bourry

26/06/2024

AG afac-na

Dominique Deboise

Commission Régionale Forêt-Bois NA

Bruno MEILHAN-BORDES

27/06/2024

comité territoire LIFE Seugne

Jean-Marie Bourry

02/07/2024

assises vie associative

Michel Galliot

17/07/2024

Réunion CRE Nouvelle Aquitaine

Patrick Maupin

31/08/2024

Réunion + CR

Marie-Dominique Monbrun

06/09/2024

Mer et Littoral

Laurent Soulier

Réunion + CR

Marie-Dominique Monbrun

12/09/2024

DLA Bordeaux

Michel Galliot

17 et 18/09/24

Stand

Marie-Dominique Monbrun

18/09/2024

Lettre eau FNE NA Préparation

Magali Migaud

25/09/2024

CA CEN NA

Sylvie Chatelus

01/10/2024

Rédaction et concertation

Marie-Dominique Monbrun

02/10/2024

AG afac-na

Dominique Deboise

Lettre eau FNE NA Préparation

Magali Migaud

14/10/2024

Lettre eau FNE NA Préparation

Magali Migaud

17/10/2024

VISIO FNE NA CIRENA Atelier Energie

Patrick Maupin

03/11/2024

Stand

Marie-Dominique Monbrun

04/11/2024

Référents FNE NA

Magali Migaud

Rencontre agence de l'eau LB

Magali Migaud

Rencontre représentants et référents

Sylvie Chatelus

Réunion à l'AELB

Jean-Pierre GEORGES

Réunion Référents FNE NA

Jean-Pierre GEORGES

05/11/2024

reunion tresorerie poitiers

Michel Galliot

06/11/2024

réunion fonds européens

Michel Galliot

14/11/2024

Projet nitrates (juriste FNE)

Magali Migaud

Sentinelles Programme 2025eau

Magali Migaud

15/11/2024

Atelier FNE NA Energie

Patrick Maupin

mana CA visio

Michel Galliot

16/11/2024

ATMO Bureau

Michel Galliot

18/11/2024

révision seuils Arnoult

Jean-Marie Bourry

19/11/2024

DLA Limoges

Michel Galliot

Journée DLA FNE-NA

Michel Teissier

22/11/2024

Atelier FNE NA Energie

Patrick Maupin

Journée mix-énergies

Michel Teissier

préparation webinaire pesticides

Magali Migaud

25/11/2024

intervention webinaire pesticides

Magali Migaud

28/11/2024

CLE Sage Chaente

Jean-Marie Bourry

05/12/2024

fonds social européen

Michel Galliot

Lettre eau

Magali Migaud

06/12/2024

Commission Régionale Forêt-Bois NA

Bruno MEILHAN-BORDES

crfb forêt Perigueux

Michel Galliot

09/12/2024

COMTER PTGE Seugne

Jean-Marie Bourry

DLA Bordeaux

Michel Galliot

DLA FNE NA

Magali Migaud

12/12/2024

CA CEN NA

Sylvie Chatelus

COMTER PTGE Charente aval

Jean-Marie Bourry

COTECH Convention Re-sources

Jean-Pierre GEORGES

COTHEC Re-sources NA

Magali Migaud

Préparation journée Eau

Magali Migaud

13/12/2024

Commission biodiversité

Pierrick Marion

Sylvie Chatelus

Préparation journée Eau

Magali Migaud

16/12/2024

Journée eau

Magali Migaud

Journée Eau FNE NA

Jean-Pierre GEORGES

01/07/2024

AG CEN NA

Sylvie Chatelus

Angoulême, le 10 mai 2025
Isabelle Loulmet, présidente



Crédit photo : Samuel Ducept, Ellen Leroy, David Naudon, Moea et Christophe Lartigau, Maxime Leuchtmann, Miguel Gailledrat, Jules Boisseau, Jérémy Hynes de Unsplash, François Lefebvre, J. Bonifait, Bruno Fillon, Emma Simpson de Unsplash, Hermansyah sur Unsplash, FNE



FNE Nouvelle-Aquitaine remercie ses
partenaires financiers qui ont soutenu ses
projets en 2024